



TOURS

MAGAZINE

233
MARS
2024

magazine.tours.fr

LE MAGAZINE
DE LA VILLE
DE TOURS



**La ville, un refuge
pour la biodiversité**

02 VUES D'ICI

06 ACTUALITÉS

08 ACTION MUNICIPALE

- Les Tourettes : quartier prioritaire
- Politique tarifaire : un levier d'apaisement
- De quel bois se chauffe la mairie ?

12 DÉCIDER ENSEMBLE

Pour une jeunesse agissante



14



22



26

14 À LA UNE

La ville, un refuge pour la biodiversité

20 TOURS DEMAIN

Grand Théâtre : monument historique

22 RENCONTRE

La table de Jeanne-Marie : de cœur à cœur

24 TOURS ÉMANCIPE

- La Roue Tourangelle « bosse » pour la Touraine
- L'appétit culturel vient en naissant
- Tours, « Cité des Dames »

29 VIE DE QUARTIER

30 TRIBUNES

TOURS

MAGAZINE

Éditeur : Mairie de Tours, 1-3 rue des Minimes, 37926 Tours Cedex 9, Tél. 02 47 21 60 00 - www.tours.fr

Directeur de la publication : Emmanuel Denis - Coordinatrice : Sandrine Dartois - Rédaction : Kamel Ayeb, Sandrine Dartois, Benoît Piraudeau. Pour joindre la rédaction : tours.magazine@ville-tours.fr - Maquette : Alexandre Saint-Pol, Éloïse Douillard - Mise en pages : Agence Scoop Communication 14808-MEP - Infographie p. 11 : Stéphanie Plateau - Couverture : © François Lafite - Imprimerie : Vincent Imprimeries - Imprimé sur papier recyclé satin PEFC 100 %.

Distribué dans toutes les boîtes aux lettres de la ville par Adrexo. Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2024

Tirage : 86 000 exemplaires - N° ISSN : 1244-6122. Disponible en version numérique sur www.tours.fr. Disponible à la Mairie de Tours et dans les mairies annexes

La Ville de Tours fait appel à un prestataire pour assurer la bonne distribution du magazine auprès de l'ensemble des habitants.

Si vous ne le recevez pas, merci de nous le signaler par mail en nous communiquant votre adresse et votre numéro de téléphone pour suivi : tours.magazine@ville-tours.fr

Retrouvez toute l'information sur tours.fr et sur les réseaux sociaux de la Ville de Tours.



L'édito d'Emmanuel Denis

Maire de Tours



« La politique de biodiversité portée par la Ville est un appel à l'action, une invitation à chacun d'entre nous à jouer un rôle actif dans la préservation de notre patrimoine naturel. »

Tours, notre ville, est un territoire où la richesse de la biodiversité se déploie à chaque coin de rue, dans chaque parc et le long de chaque cours d'eau. Des oiseaux aux insectes, des arbres majestueux aux plantes endémiques, notre écosystème est le témoin de la beauté et de la fragilité de la nature.

La politique de biodiversité portée par la Ville est un appel à l'action, une invitation à chacun d'entre nous à jouer un rôle actif dans la préservation de notre patrimoine naturel. Nous avons déjà entrepris des actions significatives pour protéger et restaurer la biodiversité à Tours, notamment à travers le plan Nature en ville. Des programmes de végétalisation, voire de reboisement, aux initiatives de sensibilisation, en passant par la création d'espaces verts, notre engagement en faveur de la nature ne faiblit pas, même s'il reste beaucoup à faire.

Voir loin pour Tours, c'est s'engager fortement sur une alimentation saine, responsable et respectueuse des agriculteurs.

Notre ville accueille à la mi-mars la Cérémonie du Guide Michelin 2024, en partenariat avec la Région Centre-Val de Loire et la Métropole. Ce rendez-vous de portée internationale sera l'occasion de valoriser l'engagement de tout un territoire en faveur de la transition alimentaire.

En pleine crise agricole, j'ai souhaité ouvrir les portes de la Cuisine centrale aux agriculteurs d'Indre-et-Loire mobilisés dans un important mouvement social portant sur la baisse de leurs revenus et les règles de

concurrence fixées par les traités de libre-échange. Parce qu'ici, on cuisine principalement des produits locaux et de qualité et que la Ville est même au-dessus des critères de la loi Egalim (qui demande aux cantines de cuisiner 50 % de produits de qualité dont 20 % de bio) : à Tours, plus de 60 % de produits sont durables et de qualité et 32 % sont bio.

La Ville est aussi au-dessus du coût moyen alloué par les collectivités pour les repas des collèges et des lycées : 2,42 €, parce que nous voulons mieux rémunérer les agriculteurs. La collectivité prend désormais en charge une partie de ce coût en appliquant le quotient familial, pour que les tarifs soient accessibles à toutes les familles en fonction de leurs moyens.

Alors, pour se fournir en grande quantité des produits de qualité et bio, nous continuons de travailler en partenariat avec les agriculteurs, qui pourront mieux s'organiser pour répondre à la demande et poser des jalons pour continuer de structurer les filières qui créent des emplois et font honneur à notre territoire.

Bien sincèrement
Emmanuel DENIS



**Vous avez
des questions ?**

Écrivez-nous à l'adresse suivante :
tours.magazine@ville-tours.fr
ou sur Facebook : @tours.fr

SOLIDARITÉ

Plan grand froid : La Ville mobilisée

Chauffé et aménagé de tentes, le gymnase des Fontaines a été mis à disposition par la Ville de Tours pour accueillir des familles sans-abri au moment de la vague de froid, du 8 au 29 janvier. Les bénévoles de la Croix-Rouge et de l'association Entraides et Solidarité ont fourni lits, couvertures et serviettes, et préparé des repas chauds pour les bénéficiaires. À l'issue de cette période, un dispositif d'hébergement d'urgence s'est mis en place au Centre Technique Régional Omnisports (CTRO) (lire en page 28).



© Ville de Tours - F. Laffite

MÉDIAS

Une chaise qui fait le buzz

Le 12 janvier, la Ville a publié une vidéo originale sur les réseaux sociaux : elle racontait la déprime d'une chaise vide qui attendait un stagiaire en community management. En quelques heures, la vidéo a été reprise par différents médias nationaux et internationaux, dépassant largement les 2 millions de vues. Au-delà du buzz, la vidéo a atteint son objectif : plus de 70 candidatures reçues, parmi lesquelles celle d'Enzo, qui occupe désormais la fameuse chaise.

NATURE EN VILLE

Des arbres de pluie innovants

Le 1^{er} février, les agents de la DPVB (Direction du Patrimoine Végétal et de la Biodiversité) ont planté des arbres et végétaux dans les nouveaux espaces aménagés rue Richelieu, en présence du maire de Tours Emmanuel Denis.

L'aménagement a été conçu spécialement pour que l'eau de pluie se concentre dans les fosses des arbres et vienne nourrir leurs racines, plutôt que d'être évacuée dans le réseau d'eaux usées. Les arbres n'auront plus besoin d'être autant arrosés et apporteront bientôt une ombre rafraîchissante dans ce quartier très minéralisé.



© Lisa Coindre

© Ville de Tours - F. Laffite



© Ville de Tours - F. Lafite

SPORTS

Le rugby à 7 s'installe à Tours pour les Jeux Olympiques

Après avoir reçu le XV de trèfle lors de la Coupe du monde de rugby l'été dernier, la Ville de Tours est fière d'accueillir cinq équipes de rugby à 7 dans le cadre des Jeux Olympiques de Paris 2024. Les équipes irlandaises, australiennes, américaines et uruguayennes s'entraîneront au stade de la Chamberrie du 6 au 22 juillet.



© Ville de Tours - F. Lafite

ÉDUCATION POPULAIRE

Quand la classe se transforme en orchestre

Le 13 février, une centaine d'élèves des écoles Michelet et Jules Verne ont reçu officiellement leur instrument de musique dans le cadre du dispositif porté par la ville et le conservatoire « Orchestre à l'école ». De tels orchestres existent déjà dans les écoles Diderot, Alain et Raspail. Un chœur à l'école Rimbaud vient compléter ce dispositif. À cette occasion, les jeunes musiciens ont donné leur premier concert dans le décor grandiose de la salle des fêtes de l'Hôtel de ville, avec une fierté qui se lisait aussi dans les yeux émus des parents.



© Ville de Tours - F. Lafite



TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Des livres à partager

Le 12 février, Christine Blet, adjointe au maire déléguée à la lecture publique, et Martin Cohen, adjoint au maire délégué à la transition écologique ont inauguré deux nouvelles boîtes à lire « Livr'Libres » dans le Jardin Fritz (place Nicolas Frumeaud) et rue Charles Picart Le Doux. Mises en place par Touraine Propre avec le soutien de Tours Métropole Val de Loire, ces boîtes permettent de partager les livres et de leur donner une seconde vie.

RELATIONS INTERNATIONALES

Devenez jeune ambassadeur en Corée

La Ville de Tours propose aux 18-24 ans de devenir « *jeunes ambassadeurs ou ambassadrices* » à Suwon (1,2 million d'habitants), notre ville amie depuis 2019. Les deux jeunes retenus devront faire découvrir Tours aux Coréens lors d'un séjour de 8 à 10 jours prévu pendant les vacances d'automne. Les billets de train, d'avion, l'hébergement en famille d'accueil et les repas sont pris en charge par les deux villes. Conditions : avoir entre 18 et 24 ans avant le 31 décembre, un passeport valide, résider et étudier à Tours, maîtriser l'anglais et/ou le coréen, être motivé, curieux et à l'aise en public, connaître la culture coréenne, présenter un projet d'activités culturelles tourangelles/françaises (chants, jeux, contes, gastronomie, etc.) à destination des Coréens et un projet de communication pour restituer le séjour...

... Pour candidater, remplissez le formulaire sur tours.fr au plus tard le 7 avril

La forteresse de Hwaseong, emblème de Suwon, date du XVIII^e siècle.



© Ville de Suwon

RENCONTRES

Assises du Journalisme : il va y avoir du sport !

Les Assises du Journalisme, événement itinérant créé en 2007, s'installent à Tours en 2016 et proposent un rendez-vous annuel pour échanger, réfléchir sur le journalisme et sa pratique. Il est ouvert aux journalistes, éditeurs,



étudiants, enseignants mais surtout aux citoyens pour des projections, rencontres, ateliers, théâtre, expos... L'édition 2024, sous le parrainage de Michel Denisot, président du jury des Prix des Assises, se déroule du 25 au 30 mars au palais des congrès, au Théâtre Olympia, à la salle Thélème, au cinéma Studio et au Bateau Ivre. Elle s'intéresse aux questions du journalisme sportif mais aussi aux enjeux de la profession (intelligence artificielle, urgence écologique, parité, diversité, déontologie...).

... Programme complet : journalisme.com

TRANSPARENCE

Tout comprendre sur le budget de la Ville

Dans une démarche de parfaite transparence, la Ville de Tours met à la disposition de tous les citoyens et citoyennes son Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB) 2024, son rapport de présentation budgétaire, son rapport d'activité et de développement durable et son rapport en matière d'égalité femmes-hommes. Grâce à une présentation très claire et des illustrations pédagogiques, ces documents permettent de mieux comprendre tous les enjeux municipaux. Ces rapports sont disponibles en ligne sur le site tours.fr.



© Christophe Gaye

Ambroise Voreux à la foire, 8 mai 2022.

GASTRONOMIE

Menu étoilé : Ambroise Voreux aux fourneaux

Le « cuisinier-pêcheur » (La Cabane à Matelot, Bréhémont) a imaginé un menu préparé par la cuisine centrale qui sera servi le 18 mars aux écoliers et aux seniors du CCAS (8 500 repas). Ce jour-là, la Cérémonie du Guide Michelin se déroulera au palais des congrès (en direct sur Youtube). Au menu : tarte fine du chef aux champignons et chèvre, parmentier de pommes de terre bio et silure de Loire aux petits légumes, Saint-Martin de la laiterie Verneuil et crème vanille fermière au caramel fumé. Dimanche 17 mars de 11 h à 19 h, un village gourmand se tiendra bd Heurteloup (dégustations, produits locaux, restauration...). La Ville présentera les actions et enjeux liés à l'alimentation avec des démonstrations culinaires par les chefs de la cuisine centrale et une présentation du futur équipement municipal en chantier rue de Suède.



© Jean-Marc Besenval

HOMMAGE

Dodo Spiessert a rejoint la piste aux étoiles

Avec la disparition de Dominique Spiessert (1952-2024), la Touraine perd une figure de la peinture. L'élève du lycée Descartes perfectionna son art à l'école des Beaux-Arts. Son esthétique, composée d'une multiplicité de formes joyeuses, reconnaissables entre mille, s'affiche sur toiles, cartes postales, murs... L'une de ses dernières créations est visible à la clinique du street art, rue Lavoisier. S'est-il inspiré, pour imaginer ses « créatures », de son enfance itinérante dans le convoi du cirque Pinder (sa famille avait repris le cirque en 1928) ? Sans aucun doute. Tout au long de sa vie, il aura eu le mérite de permettre à tous ceux qui découvraient son art... de faire le mur.

© Christophe Loiseau



Bérangère Vantusso

CULTURE

Théâtre Olympia : Bérangère Vantusso à la direction

Bérangère Vantusso a été nommée le 1^{er} janvier à la direction du Théâtre Olympia, Centre Dramatique National (CDN) de Tours par le ministère de la Culture. Elle dirigeait le Studio-Théâtre de Vitry depuis 2017 et fut artiste associée au CDN de Tours de 2016 à 2018 où elle a présenté 6 spectacles. Elle avait également créé une performance au Château d'Azay-le-Rideau (2018) et présenté une exposition de marionnettes hyperréalistes

à l'Hôtel-Gouin (2017). Jacques Vincey a quitté le Théâtre Olympia 10 ans après son arrivée pour rejoindre la compagnie Sirènes. Il est artiste associé à la Maison de la Culture de Bourges – Capitale européenne de la Culture en 2028 – pour les 3 prochaines années. Sa dernière création « Quartett » (2023) d'Heiner Müller poursuit sa tournée et il continue son projet homérique d'enregistrer les 24 heures de l'intégrale de « L'Odyssée ».

Retrouvez le Théâtre Olympia et son audacieux festival WET* (22-24 mars) sur cdntours.fr

TRANSITION NUMÉRIQUE

Pour une stratégie numérique responsable

La Ville de Tours et TMVL, qui mutualisent leurs moyens au sein d'un service commun des systèmes d'information, élaborent une « *stratégie numérique responsable* » (SNR), présentée au conseil municipal du 19 février, qui repose sur trois piliers : réduire l'empreinte environnementale, mettre le territoire en mouvement et profiter du numérique pour préserver nos ressources. La loi du 15 novembre 2021 dite loi REEN (Réduire l'Empreinte Environnementale du Numérique) impose aux communes et regroupements de plus de 50 000 habitants d'élaborer une SNR d'ici le 1^{er} janvier 2025. Les outils numériques ont un rôle indéniable dans le fonctionnement des administrations mais leur impact (énergie, matériaux, ressources, déchets) doit être mesuré pour évoluer vers une approche plus sobre et plus éthique. Selon le ministère de la Transition écologique, le numérique représente 2,5 % de l'empreinte carbone annuelle et 10 % de la consommation électrique annuelle. En proposant de changer les comportements, la SNR contribue à réduire l'empreinte environnementale du numérique.

CITOYENNETÉ

Élections européennes : devenez assesseur bénévole

Les élections des députés européens se dérouleront le 9 juin. À Tours, 85 bureaux de vote seront ouverts de 8 h à 19 h. Les ressortissants de l'UE résidant à Tours, inscrits sur une liste complémentaire, participeront également. Chaque bureau a besoin d'une présidente ou d'un président assisté par au moins 2 assesseurs. La Ville de Tours cherche donc des électeurs bénévoles, inscrits à Tours, pour veiller au bon déroulement du vote, vérifier l'identité des votants, gérer les listes d'émargement, assister au dépouillement. Il est possible de s'inscrire à la journée (de l'ouverture jusqu'à la fin du dépouillement) ou à la demi-journée. Repas et collations sont fournis par la mairie. Les citoyens retenus bénéficieront d'une formation à 18 h à l'Hôtel de Ville : mardi 4 juin (pour les présidents) et mercredi 5 juin (pour les assesseurs).

S'inscrire : tours.fr. S'informer : service des élections de l'Administration générale, 1-3 rue des Minimes, tél. 02 47 21 66 65. elections@ville-tours.fr.

EN JUIN, JE DEVIENS PRÉSIDENT·E

OU ASSESSUR·E
D'UN BUREAU DE VOTE.

élections européennes
9 juin 2024

VILLE DE
TOURS

POLITIQUE DE LA VILLE

Les Tourettes : quartier prioritaire

L'entrée du quartier dans la géographie prioritaire de la politique de la ville est une reconnaissance des besoins spécifiques des habitants. L'État, la Métropole et les municipalités signeront un Contrat de Ville pour apporter des réponses à l'échelle de Tours Métropole.

A l'instar de celle des 7 autres « Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville » (QPV) de Tours¹, la population des Tourettes y a des revenus inférieurs en moyenne au reste de la ville et de la France. C'est la raison pour laquelle l'État, par un décret du 29 décembre dernier, l'a inscrit sur cette liste qui compte 13 quartiers sur le territoire de Tours Métropole (43 200 habitants). Le secteur concerné regroupe les immeubles autour de l'ensemble scolaire Saint-Exupéry et Croix-Pasquier et ceux des secteurs Petit-Prince, Beauverger et Clos Moreau.

Un soutien qui se renforce

Ce quartier, sorti de terre après la fusion de Tours et Sainte-Radegonde en 1964, connaît une situation similaire à celle de la majorité des autres QPV, comme le rappelle



Le *Fraternibus* du Secours Catholique (ici à Loches) stationnera chaque vendredi de 14 h à 17 h au 3 place Belin dès le 8 mars pour des moments conviviaux avec les habitants.

© Secours Catholique - Claire D'Arcimoles

Emmanuel Denis le maire : « *Le taux de pauvreté y est plus fort que le reste de la ville. Les 16-20 ans sans emploi, sans formation ni stage sont 28 % dans ces quartiers contre 15 % dans le reste de la ville.* » Le soutien municipal au titre de la politique de la ville ne faiblit pas et progresse même de 200 000 € entre 2020 et 2023 (1,34 M€ cette année-là) grâce à l'augmentation de l'enveloppe dédiée aux centres sociaux et au soutien à l'équipe de médiateurs au Sanitas et Maryse-Bastie. La signature d'un Contrat de Ville (lire encadré), au plus tard en juin, permettra de mettre progressivement en place des actions en direction de l'enfance dans le cadre du Programme de Réussite Éducative, des familles autour de la

parentalité et de l'accès aux droits sociaux, de la jeunesse avec une offre culturelle et sportive renforcée, la promotion de la citoyenneté et des activités en dehors du temps scolaire. Mais aussi à destination des habitants de tous âges autour de l'accès aux soins, à une alimentation saine et un accompagnement vers l'emploi, la formation et l'entrepreneuriat. Sans oublier le développement économique, l'amélioration du cadre de vie, la tranquillité publique et la végétalisation.

1. Sanitas, Europe, Bords de Loire, Maryse-Bastie, Rives du Cher, Rochepinard, Fontaines.



« Il faut se féliciter de l'arrivée de moyens supplémentaires pour les habitants et associations de ce secteur de Tours nord. C'est une vraie reconnaissance des besoins identifiés dans ce quartier populaire, sur la base d'un constat partagé des différents acteurs présents. La Ville sera à pied d'œuvre pour accompagner cette entrée en quartier prioritaire, mobiliser les acteurs en présence (habitants, centre social, bailleurs, acteurs associatifs, établissements scolaires...), accompagner, soutenir et coordonner les initiatives. »

Marie Quinton, adjointe au maire chargée du logement, de la politique de la ville et de la lutte contre l'exclusion.

Mobiliser les quartiers

La définition d'un nouveau Contrat de Ville ne se fera pas sans la population. C'est dans cet esprit qu'ont été organisées les « Assises de la politique de la ville » par l'État le 17 octobre et « l'Agora des quartiers populaires », par la Ville de Tours le 16 février, pour synthétiser le travail de co-construction avec les associations, collectifs citoyens, habitants, centres sociaux... L'emploi, la jeunesse et le cadre de vie sont les priorités que s'est fixées la municipalité, qui réaffirme sa confiance dans ces quartiers. Elle y engagera même 346 000 € supplémentaires au titre du budget 2024.



© Ville de Tours - F.Lafite

Dans le périmètre où s'étend le stationnement payant en surface se trouve toujours un parking souterrain loin d'être saturé et pour trois heures, cinq fois moins cher.

STATIONNEMENT

Politique tarifaire : un levier d'apaisement

Harmoniser et rationaliser le stationnement fait partie intégrante du plan d'apaisement voulu par la Ville de Tours. Les mesures prises, comme la fin des poches de gratuité, en zone tarifaire rouge, incluent aussi les solutions pour ne pas les regretter.

En centre-ville, longtemps la voirie a été le pré carré exclusif de la voiture. Elle est dorénavant invitée à céder du terrain (ex. rue Buffon) sur d'autres manières de se déplacer et pour de nouveaux aménagements favorisant un retour de la nature en ville (ex. rue de Richelieu). La suppression, ici et là, de places de stationnement est rarement regrettée une fois un chantier terminé.

Longer une « rue jardin » ou une enfilade de véhicules sans la moindre parcelle de verdure ne produit pas les mêmes effets et quiconque aspire à un meilleur cadre vie plaide pour que le quartier où il vit ne soit pas le théâtre d'un ballet incessant de véhicules motorisés. Cela ne signifie pas vouloir supprimer la voiture en ville, mais désirer, autant que possible, un meilleur partage de l'espace public.

« La volonté d'harmoniser et de rationaliser le stationnement, en particulier payant, a conduit à supprimer, non des places, mais des poches de gratuité », énonce Christophe Boulanger, conseiller municipal délégué au plan d'apaisement et au stationnement. C'est un mal pour un bien, selon lui, tant ces anomalies créaient en effet « une certaine confusion chez les usagers, en plus d'un flux important d'automobilistes en quête de la place en or à la fois gratuite et près de tout ». Une fois garée, ces derniers la « ventousaient », « au détriment », explique l' élu, d'une rotation de bon aloi pour la clientèle des commerçants, les professionnels (artisans, soignants), des salariés du secteur et des résidents. En zone payante, cette rotation étant plus importante, leur chance de disposer d'une place vraiment près de chez eux l'est aussi ». Et à des tarifs plus que préférentiels ! La décision de faire passer de 25 à 15 € par mois le tarif résidentiel et de créer un tarif annuel de 140 € par an sera proposé au vote du conseil municipal du 8 avril, pour une mise en place au 1^{er} juin suivant. Pour les autres usagers, « les tarifs qui n'avaient pas été

augmentés depuis le 1^{er} janvier 2018 l'ont été en revanche au 2 janvier dernier, mais ils demeurent très en deçà de la moyenne nationale ».

Parkings en ouvrage : les meilleures places sont là

Des solutions alternatives existent : il y a les parkings relais pour qui viendrait de l'extérieur, mais aussi les huit parkings en ouvrage dont les tarifs réduits il y a un an sont imbattables une fois passée la première heure : c'est, pour exemple, 30 euros les 3 h de stationnement en surface autour de la gare contre 7 euros pour 4 h dans son parking souterrain. Le quartier Colbert-Cathédrale est, certes, le plus concerné par l'extension du stationnement payant, avec 163 places gratuites devenues payantes (réglable via l'horodateur ou l'application mobile gratuite Flowbird), mais il est lui aussi très proche du parking en ouvrage Anatole-France, à l'intérieur duquel, cette année, seront aménagés des stationnements vélo, et installées des bornes de recharge, 132 sur l'ensemble des parkings souterrains.

... Toutes les places de stationnements et leurs tarifs sur la carte interactive à consulter sur www.tours.fr



Au 1^{er} juin, le tarif de l'abonnement de stationnement résidentiel à l'année sera réduit de moitié.

Christophe Boulanger, conseiller municipal délégué au plan d'apaisement et au stationnement

Le réseau de chaleur serpente sous la chaussée et terminera sa course rue des Minimes l'été prochain.

© Ville de Tours - F. Lafite



TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

De quel bois se chauffe la mairie ?

Avec le raccordement de l'Hôtel de Ville et de la mairie à la centrale biomasse du Menneton, Tours Métropole-Énergies Durables termine le déploiement de son réseau de chaleur ouest. À la clé, de substantielles économies sur la facture et le recours à une énergie locale décarbonée.

La chaufferie biomasse est alimentée à 74 % par du bois et à 26 % par du gaz naturel. La filière « bois-énergie » fournit des restes de branches ou de troncs non utilisables en bois d'œuvre ou en industrie, des déchets de scierie, des mélanges de bois broyés... que l'on récupère comme combustible. Elles proviennent de l'exploitation des forêts à moins de 100 km de Tours. 27 000 tonnes de bois sont valorisées chaque année pour alimenter une centrale biomasse construite en 2019 rue du Champ de tir. Pas de quoi faire disparaître nos belles forêts car, selon l'ONF, leur surface augmente de 85 000 ha chaque année en France, soit l'équivalent de la surface de Paris et de sa proche banlieue.

105 000 € économisés sur la facture



C'est Tours Métropole Énergies Durables (TM-ED), filiale à 100 % d'Engie Solutions, à qui Tours Métropole a confié en 2018 la création de son nouveau réseau de

La facture de chauffage de l'Hôtel de Ville et de la mairie centrale s'élève à 245 000 € par an. C'est le deuxième bâtiment le plus énergivore après le centre municipal des sports. Le raccordement permettra de chauffer dès l'hiver prochain à partir d'une ressource durable moins soumise à de brutales hausses de prix que le gaz fossile – dont le tarif d'achat a été multiplié par trois entre 2018 et 2022 – et qui contribue à la décarbonation du territoire.

Martin Cohen, chargé de la transition écologique et énergétique à la Ville de Tours (adjoint) et à la Métropole (vice-président).

chaleur ouest à travers une délégation de service public de 23 ans, qui se charge du déploiement du réseau pour un investissement de 35 M€ avec le soutien de l'ADEME et de la Région.

Le réseau s'étend sur 17 km de canalisations qui permettront d'alimenter dès 2024 en chauffage et en eau chaude sanitaire l'équivalent de 10 000 logements à Tours et La Riche avec de gros points de livraison : le CHRU Bretonneau et Clocheville, Mame et l'école des Beaux-Arts, l'université, les serres du jardin botanique... et, plus tard, le nouveau quartier Beaumont-Chauveau. Les travaux de raccordement du lycée Descartes, de l'Hôtel de Ville et de la mairie centrale (lire ci-dessous) viendront marquer la fin du déploiement du réseau de chaleur ouest. La Ville compte économiser 105 000 € par an sur sa facture de chauffage en se passant du gaz.

Chantier dans l'hypercentre jusqu'à l'été

Les travaux de raccordement de l'Hôtel de Ville et du lycée Descartes au réseau de chaleur ont débuté le 19 février et se termineront cet été rues des Minimes et Étienne-Pallu (creusement de puits de forage sous la ligne de tramway sans couper le service et pose des canalisations). Les accès aux commerces et pour les riverains sont maintenus. Attention, la circulation et le stationnement seront perturbés (suivez les déviations). Les commerçants ont été informés et une réunion publique s'est déroulée le 7 février. Un point d'information ouvert à tous est organisé chaque mercredi à 9 h à l'angle des rues Étienne-Pallu/Nationale.

Rentrée 2024 - 2025 Inscriptions scolaires

Depuis le 8 février 2024,
les inscriptions scolaires se font directement
auprès des services de la Ville de Tours

Quels documents sont à fournir ?

- Un formulaire d'inscription renseigné en ligne ou remis complété lors du rendez-vous en mairie centrale.
- Une copie du livret de famille complet ou un extrait d'acte de naissance de l'enfant avec filiation datant de moins de trois mois.
- Un justificatif de domicile (attestation d'assurance habitation datant de moins trois mois).
- Un extrait du carnet de santé avec les vaccinations obligatoires.

Qui est concerné ?

- Petite section (PS)
- Cours préparatoire (CP)
- Nouveaux arrivants à Tours
- Nouvelle affectation MDPH

Comment inscrire mon enfant ?

Étape 1 :

L'inscription administrative par la Mairie

- 1 Je me connecte à l'Espace famille ou je crée mon compte.

SERVICES.TOURS.FR/ESPACE-FAMILLE



- 2 Je choisis l'enfant et je clique sur l'icône :



Créer une inscription



- 3 Je renseigne le formulaire en ligne accompagné des pièces justificatives.
- 4 La Ville instruit la demande et valide l'inscription.
- 5 Je télécharge l'attestation d'inscription scolaire dans :



Documents à télécharger

- 1 Je prends rendez-vous sur tours.fr avec la mairie

> Rubrique école et périscolaire :

- > OU ☎ 02 47 21 65 76
- > OU sur les sites mairies



- 2 Je constitue mon dossier :

- > impression de la demande d'inscription sur tours.fr
- > ou retrait sous format papier dans les sites mairies / mairies annexes :
 - o Mairie de Tours
 - o Centre de Vie du Sanitas
 - o Mairie annexe Quartier des Fontaines
 - o Mairie annexe St Symphorien
 - o Mairie annexe Ste Radegonde

- 3 Je me présente le jour du rendez-vous en Mairie Centrale avec mon dossier complet.
- 4 J'effectue les démarches avec l'agent d'accueil.
- 5 Je récupère l'attestation d'inscription scolaire.

Étape 2 :

L'admission par l'école

Avec l'attestation d'inscription scolaire délivrée par la Mairie, je prends rapidement contact avec l'école concernée.

La dérogation scolaire est une **procédure exceptionnelle** qui ne permet pas l'inscription dans l'école de secteur jusqu'à la décision d'une commission. Pour plus de renseignements : derogation-scolaire@ville-tours.fr

PARTICIPATION CITOYENNE

Pour une jeunesse agissante

Après sept ans d'existence, le Conseil municipal des jeunes (CMJ) va connaître en septembre prochain sa première réforme pour élargir le cercle de ses participants hors des seuls établissements scolaires.

Le CMJ aura permis à de nombreux jeunes collégiens de participer à la vie de la cité en développant leurs projets à l'échelle communale au sein de commissions thématiques notamment (sports, environnement, lutte contre le harcèlement, etc.) ou en participant aux événements que la Ville organisait (commémorations, inaugurations). Cette dynamique s'est malheureusement étiolée depuis le confinement.

D'une cinquantaine de participants en 2016, on est passé à une quinzaine en 2023 en séance plénière, les jeunes issus des établissements publics désertant quand ceux des établissements privés demeuraient investis. Les collèves de moins en moins impliqués dans l'organisation des élections pour désigner les jeunes élus envoyaient le signal d'une réforme à conduire et celle-ci le serait par les jeunes restants, élus de la Ville et d'autres structures et organisations comme le Dialogue Structuré Territorial (DST) ou les représentants de syndicats lycéens.

Candidatez le 18 mars !

Cette réforme a conduit à la création d'une nouvelle instance à la rentrée prochaine, ouverte aux jeunes âgés entre 13 et 18 ans (révolus). Pourront en faire partie, non plus seulement des collégiens, mais aussi des lycéens ou d'autres jeunes en dehors du système scolaire traditionnel. Il suffira de répondre à partir du 18 mars prochain à un appel à candidature en ligne (sur la plateforme participative www.decidonsensemble.tours.fr) ouvert une fois par an dans la limite de



60 membres maximum. Par ailleurs, 16 places seront réservées à des jeunes issus des quartiers prioritaires et un tirage au sort sera organisé en cas de candidatures supplémentaires. Enfin, une liste d'attente sera constituée en cas de désistement dans les premiers mois de la mise en place de l'instance ou de son renouvellement. Le CMJ changeant de mode de fonctionnement et d'organisation, il a été décidé que cette instance se renomme l'Assemblée des Jeunes Citoyennes et Citoyennes, l'AJC (renvoyant au mot d'ordre « Agissez ! »).

Comment ça fonctionnera ?

L'équipe municipale pourra saisir l'AJC sur des sujets structurants de même que cette dernière pourra s'autosaisir de sujets intéressants et porter des projets grâce à un budget de fonctionnement ou d'investissement propre. Chaque année, un bilan d'activités de l'instance sera présenté devant le Conseil Municipal. L'AJC se réunira plusieurs fois par an en séances plénières et en commissions thématiques plus restreintes dont le nombre et la fréquence seront fixés par un règlement intérieur.



CONSEIL MUNICIPAL

La parole aux Tourangelles et aux Tourangeaux !



Les citoyens et citoyennes ont la possibilité d'intervenir au conseil municipal. Voici une synthèse des questions posées et des réponses apportées lors de la séance du 19 février.

Monsieur B : Afin de préserver la qualité de vie des habitants ainsi que la sécurité, la ville ne peut-elle pas prévoir une interdiction de circulation de camions dont le poids est supérieur à 3,5 t (hors desserte locale) et bus (hors Fil Bleu) ? Exemple : rue Jolivet, cela permettra aux poids lourds et bus de prendre obligatoirement l'axe principal, rue Édouard Vaillant, axe plus adapté ; en effet, rue Jolivet, une crèche est à proximité et il y a de nombreuses familles avec des enfants. Merci.

Armelle Gallot Lavallée, Conseillère municipale déléguée pour les questions relatives au code de la rue, à la sécurité routière et aux mobilités de proximité :

Je précise que c'est un arrêté préfectoral qui définit les règles de circulation pour les véhicules de transport de marchandises de plus de 7,5 tonnes (...) Ces véhicules doivent emprunter les voies structurantes définies dans l'arrêté. On ne peut pas interdire la desserte locale, si l'adresse se trouve dans la zone de restriction (ex : transports exceptionnels, véhicules de secours, services publics de collecte ou transports en commun ne peuvent pas être interdits). Dans certains cas, on peut prendre des arrêtés plus restrictifs pour le transit en interdisant les véhicules de plus de 3,5 t. C'est d'ailleurs le cas de la rue Jolivet sur la partie nord (...) depuis 2014 (...) Les camionnettes et petits fourgons utilisés pour la livraison de colis et les artisans ont un tonnage inférieur à 3,5 t et ne sont donc pas concernés. La Ville va déployer progressivement un plan d'apaisement pour améliorer le cadre de vie des habitants. Dans votre quartier, il sera mis en place à l'automne et devrait contribuer à limiter la circulation automobile et de camions. De manière générale, les interdictions spécifiques éventuelles doivent s'inscrire dans cette réflexion globale qui trouvera ses premières concrétisations cette année. Par ailleurs, nous allons vérifier l'emplacement et la lisibilité des panneaux limitant la vitesse à 30 km/h et, si besoin, y apporter des améliorations.

Madame Céline D : La municipalité a décidé subitement, sans aucune concertation avec les habitants, d'imposer le stationnement payant dans les rues non commerçantes du quartier Colbert-Cathédrale pour augmenter ses recettes, faire vivre les parkings gérés par Vinci, augmenter la circulation et la rotation des voitures dans le quartier générant plus de pollution et de nuisance (...) À quel moment comptez-vous mettre en place les outils

de la démocratie permanente et la consultation des habitants pour prendre en compte les attentes des jeunes, des familles et des salariés issus des classes populaires et moyennes (...) ?

Christophe Boulanger, Conseiller municipal délégué aux questions relatives au plan de circulation et de stationnement :

Il nous est apparu la nécessité de simplifier, de rendre plus lisibles et plus équitables les enjeux de stationnement. Nous avons des distorsions d'usage, avec des secteurs payants et d'autres non payants (...) Ce découpage en dentelle générerait des incompréhensions et nous étions souvent confrontés à des litiges (...) C'est pourquoi nous sommes passés de trois zones à deux zones, avec une zone unique dans l'hyper centre-ville.

L'autre enjeu, c'est de comprendre que le stationnement payant sert à favoriser la rotation des véhicules. Il est bien plus facile de trouver une place dans une zone de stationnement payant que dans un secteur gratuit (...) Dans les secteurs payants, on est au maximum à 85 / 90 % d'occupation, donc il y a toujours des places disponibles, contrairement aux secteurs non payants saturés. D'ailleurs, les voitures qui tournent dans les secteurs gratuits pour trouver une place génèrent un trafic plus important que dans les secteurs payants. L'absence de places libres nuit par ailleurs aux professions d'assistance à domicile qui ont besoin d'accéder à ces quartiers...

Notre stratégie est donc de privilégier le stationnement occasionnel et résident en surface, et d'orienter le stationnement des voitures qui font le trajet domicile-travail soit vers les parkings souterrains, soit vers le report modal. C'est pourquoi nous avons diminué les tarifs des parkings souterrains de 30 % en janvier 2023. Nous n'avons dans le même temps pas augmenté les tarifs des résidents, ni des professionnels (artisans, commerçants et professions médicales) en surface (...)

Je reconnais que nous avons sous-estimé le besoin d'accompagnement au changement. La semaine dernière, Monsieur le Maire a rencontré les habitants qui ont mis en avant les enjeux liés au pouvoir d'achat. À l'issue de ces échanges, nous avons décidé de baisser la tarification sur les abonnements résidents mensuels et annuels qui passeront respectivement de 25 à 15 € et de 300 à 140 €.

À l'automne dernier, nous avons mené une réunion de concertation sur le réseau cyclable structurant. Les rues Lavoisier et Voltaire seront concernées dans les années à venir. Ces aménagements nécessiteront aussi des ajustements sur les places de stationnement. Nous intégrons toutes ces questions pour rationaliser le partage de l'espace public et mener une politique cohérente. Nous restons à votre disposition pour continuer à échanger sur ces questions.



À vos questions !

Posez votre question au conseil municipal du 8 avril sur tours.fr.





Le lac de la Bergeonnerie accueille une importante colonie d'oiseaux : hérons cendrés, bihoreaux gris, aigrettes garzettes, hérons garde-bœufs...

La ville : un refuge pour la biodiversité

Écouter la symphonie des chants d'oiseaux, se laisser bercer par le bourdonnement des insectes, contempler le ballet coloré des papillons et des sauterelles... Même en ville, la nature vivante offre à nos sens une source inépuisable d'émerveillements pour qui sait y être attentif. Pourtant, derrière ce tableau bucolique se trame une inquiétante réalité : cette biodiversité est en danger. Quelles solutions la Ville met-elle en œuvre pour la préserver et la transmettre aux générations futures ? Comment chacun de nous peut-il s'engager pour sa protection ?

Le constat est alarmant : « Depuis 1970, l'indice mondial planète vivante observe un déclin de 69 % de populations d'espèces sauvages préservées (mammifères, oiseaux, poissons, reptiles, amphibiens) »^{*1}. Réchauffement climatique, pollution, expansion des zones urbaines et artificialisation des sols sont les grands responsables de cette érosion qui avance à grand pas à l'échelle mondiale. « Préserver la biodiversité est vital pour notre survie, car elle porte tout l'écosystème terrestre : la productivité des sols, la pollinisation, la qualité de l'air, les ressources en eau... Sans biodiversité, nous ne pourrions plus boire, nous nourrir, ni respirer ! » alerte Betsabée Haas, adjointe au maire déléguée à la biodiversité, à la nature en ville. Pour faire face à cette urgence, la Ville se mobilise à travers le déploiement de son plan « Nature en ville » et le renouvellement du programme « Territoires Engagés pour la Nature (TEN) » qui définit un programme d'actions pour trois ans afin de préserver, restaurer et valoriser la biodiversité locale.

Vivre en harmonie avec la nature

Longtemps considérée comme un espace déconnecté de la nature, la ville offre aujourd'hui un lieu d'accueil propice au développement de la biodiversité. « On pourrait être tentés de sécuriser des espaces, de créer des bulles préservées, mais la mise sous cloche n'est pas une solution. La biodiversité est partout : il faut apprendre à vivre en harmonie avec elle, argumente Betsabée Haas. Nous avons pris le parti de mailler notre territoire avec des trames vertes et bleues. Ce sont des corridors écologiques qui permettent de relier entre elles des zones de nature afin que la faune puisse circuler et la flore s'y développer librement. »

Ainsi, à Tours sud, le lac de la Bergeonnerie a été relié au vallon, labellisé « Refuge LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) » grâce à un corridor écologique qui traverse les jardins familiaux et sert également de promenade pour les habitants. Autre exemple au nord, dans le parc de la Cousinerie : dans le cadre du dispositif « Mares de Touraine » subventionné par le Département d'Indre et Loire, avec l'aide financière de la Métropole et en collaboration avec la SEPANT^{*2}, des mares ont été

réaménagées ou créées afin de favoriser la présence de la faune et de la flore des milieux humides. À l'occasion des « Plantations citoyennes », des haies d'arbres et d'arbustes ont été plantées avec les habitants afin de faciliter la circulation des amphibiens, reptiles et insectes entre ces mares. Par ailleurs, pour protéger les animaux nocturnes de l'éclairage public, une trame noire se met progressivement en place : le vallon de la Bergeonnerie, le jardin Solitude et le Pont Wilson sont d'ores et déjà équipés de lampadaires à lumière ambrée (moins nocive pour les animaux) et à détection de mouvements. L'extinction totale de l'éclairage public entre 1 h et 5 h participe également à la protection des espèces nocturnes : « Il n'est pas rare d'entendre les chouettes hulottes en plein centre-ville, se réjouit Vincent Licheron, directeur de la LPO Centre Val de Loire. C'est une richesse exceptionnelle ! »

Si l'on n'y prend pas garde, des espèces considérées aujourd'hui comme « ordinaires », comme la mante religieuse, le moineau ou le hérisson, pourraient devenir dans quelques années « extra-ordinaires ». Il appartient donc à chacun de « faire sa part » pour protéger ce patrimoine à la fois si vivant et si fragile.

^{*1} Source : Préfecture de la Région Centre Val de Loire – COP Régionale Centre Val de Loire.

^{*2} Association d'Études, de Protection et d'Aménagement de la Nature en Touraine



« La meilleure manière d'aider la biodiversité, c'est de l'observer et parfois de la laisser faire. La biodiversité nous apporte toutes les solutions, simples à mettre en œuvre, fondées sur la nature. À nous d'être à l'écoute, d'être sensibles... L'intelligence artificielle ne pourra jamais dépasser l'intelligence de la nature. »

Betsabée Haas, adjointe au maire déléguée à la biodiversité, à la nature en ville

Des nouvelles pratiques pour préserver la biodiversité

Depuis trois ans, les agents de la Direction Patrimoine Végétal et Biodiversité (DPVB) s'appuient sur les expertises des associations naturalistes (LPO, SEPANT, Caudalis...) ou sur l'Institut de Recherche sur la Biologie de l'Insecte (IRBI) pour se former et adapter leurs pratiques à la préservation de la biodiversité.



Plantations d'oliviers en pleine terre aux Granges Collières.

© Ville de Tours - F. Laiffie

Sous nos pieds, la diversité !

Tout part du sol ! Même si on ne les voit pas, les sols abritent sous nos pieds plusieurs milliers d'espèces (animaux, champignons, bactéries...) qui protègent le sol de l'érosion et améliorent sa fertilité. Ces organismes vivants jouent un rôle clé pour la santé des arbres. D'où l'importance de supprimer le bitume, qui « étouffe » la biodiversité, et de rendre les sols perméables. C'est tout ce travail de débitumisation qui est mené, notamment dans les cours de récréation de plusieurs écoles, dans le cadre du plan « Récré en Herbe » (lire *Tours Magazine* N° 228). Par ailleurs, de nouvelles pratiques sont progressivement mises en œuvre pour que « la qualité du sol soit analysée afin de planter des végétaux adaptés à la nature de la terre déjà en place. Si le sol n'est pas

bon, nous l'améliorons avec notre compost produit au Bois des Hâtes et avec du paillage » commente Sylvain Amiot, responsable du service biodiversité et médiation à la DPVB. « D'autre part, en lien avec la Direction de la Circulation et de la Voirie, nous privilégions autant que possible la création des fosses en long qui permettent un meilleur développement racinaire et favorisent les sols vivants, et nous expérimentons l'utilisation de revêtements perméables afin de privilégier l'infiltration de l'eau. »

Compter, recenser, inventorier pour mieux protéger

Entre juillet 2020 et juillet 2021, la Ville a confié à la SEPANT la réalisation d'un Inventaire de la Biodiversité Communal (IBC). « Nous avons recensé 1 026 espèces (faune



En 2021, la Ville de Tours a confié à la SEPANT la réalisation d'un Inventaire de Biodiversité Communal (IBC)

et flore), dont 179 espèces protégées, comme l'orchidée à fleurs lâches ou le crapaud persillé, énumère Chloé Gislott, chargée de mission biodiversité à la SEPANT. Nous avons identifié des espaces à forts enjeux écologiques, comme la Loire, le Cher ou le lac de la Bergeonnerie qui abrite la plus grande héronnière du département. »

La Ville de Tours fait également appel à l'expertise d'associations comme la SEPANT pour protéger les landes de Larçay : cette zone présente une végétation spécifique et une faune endémique qui en font un écosystème très rare, susceptible de disparaître dans quelques années. L'objectif est donc d'initier une démarche sur trois ans pour restaurer les 30 ha de landes et, à terme, en faire un espace pédagogique. Les préconisations établies par les associations naturalistes permettent de guider les services de la Ville dans la conservation des continuités écologiques, la protection des milieux sensibles comme les mares, ou les bonnes pratiques comme la fauche tardive. En outre, un plan de gestion différencié régulièrement affiné est mis en place pour l'entretien des espaces verts. À terme, chaque intervention de fauche sera déterminée au cas par cas, en fonction de la faune et de la flore présentes sur chaque site, afin de redynamiser l'écosystème en place.



© Ville de Tours - F. Laflite

Au Jardin Botanique, on protège le cyprès du Tassili (*Cupressus dupreziana*)

Magnifique lieu de promenade, le Jardin Botanique a pour principales missions la préservation et la conservation génétique des espèces menacées dans leur milieu naturel. Ainsi, depuis 2017, on peut observer un spécimen du cyprès du Tassili, arbre endémique du centre du Sahara et du sud-est du territoire algérien. Ce conifère plutôt résilient face à la sécheresse est considéré comme une espèce en danger de disparition, en raison de la désertification croissante du Sahara. Des rameaux ont été prélevés sur ce pied à l'automne dernier afin de pouvoir le multiplier dans les serres de production municipales et le réintroduire dans d'autres espaces verts de la Ville.

De la biodiversité, avant toute chose !

Les inventaires réalisés en interne permettent progressivement de mieux prendre en compte les enjeux de biodiversité dans les projets d'urbanisme ou de voirie. « Notre ambition pour 2024, c'est de réaliser dès que nécessaire un inventaire de la biodiversité avant de commencer un chantier, et d'étudier l'aménagement de l'espace en fonction des espèces présentes, détaille Sylvain Amiot. Par exemple, si on sait que telle espèce d'oiseau niche à cet endroit,

on réfléchira aux essences de végétaux qui pourront continuer à l'accueillir. Nous pourrions être amenés à décaler des travaux pour mieux respecter le cycle de la nature, comme les périodes de nidification. » Cette prise en compte concerne aussi la rénovation des bâtiments, comme l'explique Vincent Licheron, directeur de la LPO : « De nombreuses espèces d'oiseaux trouvent refuge ou se reproduisent sur le bâti. Or les travaux de rénovation énergétique viennent lisser les façades, ce qui impacte directement la vie de certains

oiseaux, comme les martinets, hirondelles, chauves-souris... Nous préconisons alors de préserver des fissures ou d'intégrer des nichoirs aux bâtiments. »

Le Vallon de la Bergeonnerie a été labellisé refuge LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) en octobre 2022.



© Ville de Tours - F. Laflite

Connaître, comprendre et agir pour la biodiversité

Si enrayer le déclin alarmant de la biodiversité nécessite des engagements publics, des actions déterminantes peuvent s'établir dans le même temps avec les citoyens, et notamment les enfants. Cela passe par l'éducation à l'environnement et les bons comportements que chacun peut adopter au quotidien.

« Raconte-moi, et j'oublierai. Montre-moi, et je me souviendrai. Laisse-moi faire, et je comprendrai. »

Suivant ce sage précepte de Confucius, la Ville de Tours mène de nombreuses actions de médiation scientifique dans les écoles, centres sociaux ou associations de quartier. Ces interventions sont complétées par celles de la LPO, qui est déjà intervenue dans les écoles André-Gide, Arthur-Rimbaud, Paul-Bert ou Mistral. Les animations peuvent se dérouler dans la classe ou à l'extérieur, afin de sensibiliser les élèves à tout ce qu'ils peuvent voir, ressentir ou entendre à proximité immédiate de leur lieu de vie. Pendant les vacances scolaires et les mercredis, les enfants peuvent aussi mener des expérimentations en pleine nature grâce à l'association BiodiverCity, récemment installée au centre de loisirs de la Charpraie.

Afin de sensibiliser les élèves d'écoles maternelles et élémentaires à l'importance des pollinisateurs sauvages, un projet de sciences participatives dénommé Show-Bees



« Il nous incombe de sensibiliser le grand public, de faire en sorte que les enjeux soient compris et acceptés par tous. La compréhension et le plaisir sont les clés du changement. C'est comme ça que les choses prennent du sens. Il faut aimer, tisser un lien affectif avec le vivant... et le vivant nous le rendra bien ! »

Betsabée Haas, adjointe au maire déléguée à la biodiversité, à la nature en ville

est mené par Sébastien Moreau de l'IRBI. En effet, si nous connaissons assez bien l'abeille domestique qui produit du miel dans des ruches, ses cousines sauvages (180 espèces répertoriées en Touraine) méritent d'être découvertes et protégées aussi. C'est d'ailleurs l'une des thématiques qui sera abordée lors d'une conférence gratuite et ouverte à tous qui fait partie du cycle des « Jeudis de l'écologie » organisé par la Ville de Tours (lire page 19). Pour toucher plus largement les familles, la Ville de Tours met également en place des événements grand public comme la « Fête de la Biodiversité », qui se tiendra le 2 juin au Jardin Botanique sur le thème de l'arbre, et la « Journée Mondiale des Animaux » le 13 octobre.

Les habitants, acteurs du changement

La démarche participative et collaborative s'avère un vecteur efficace pour protéger la biodiversité. Cette problématique est régulièrement prise en compte dans les projets coconstruits avec les habitants, comme ce fut le cas lors de l'aménagement de la mini-forêt urbaine place Archambault en 2022. « Nous avons mené ce projet avec l'association "Les planteurs d'idées" qui nous a conseillés sur des



essences d'arbres locales, se souvient Nicolas Zelisko, président de l'Asso Monconseil. Nous avons associé les habitants et les écoles Jean-de-La-Fontaine, Charles-Péguy, Saint-Exupéry et Jules-Verne qui ont mené conjointement des actions pédagogiques. Le rond-point est devenu un lieu de convergences entre les différents quartiers, et la mini-forêt fait désormais la fierté des jeunes qui l'ont plantée. Ce projet a permis aux habitants de s'approprier leur quartier et de s'y attacher finalement, bien au-delà de l'enjeu de biodiversité. »

Abeilles sauvages : une conférence passionnante !

Saviez-vous que 99 % des abeilles sont sauvages, solitaires, vivent dans le sol ou dans des galeries et ne produisent pas de miel ? Saviez-vous que près de 80 % des plantes à fleurs sont butinées par ces petites bêtes discrètes, menacées par le réchauffement climatique et l'artificialisation des sols ? Sébastien Moreau, Maître de conférences en biologie des organismes à l'Institut de Recherches sur la Biologie de l'Insecte (IRBI) étudie depuis 7 ans les abeilles sauvages. Au cours de sa conférence, il présentera les résultats de l'inventaire non légal qu'il a mené dans différents sites de la ville. Il expliquera avec passion pourquoi protéger ces abeilles sauvages à l'aide du nichoir TORII (Totem pour l'Observation, la Reconnaissance et l'Identification des Insectes) qu'il a créé. Il balaira aussi beaucoup d'idées reçues sur les hôtels à insectes et les jachères fleuries, qui sont souvent de fausses bonnes idées pour la biodiversité.



© Sébastien Moreau

... Jeudi 21 mars à 18h30 à Hôtel de Ville
Les Jeudis de l'Écologie : « Abeilles sauvages : des pollinisateurs méconnus à préserver »

Le budget participatif au service de la biodiversité

Le budget participatif de la Ville de Tours permet aux habitants et aux associations de proposer des aménagements qui améliorent leur cadre de vie. Sur les 11 projets retenus lors de la première édition, 6 étaient en lien direct avec la préservation de la biodiversité : plantation d'arbres, extinction de l'éclairage public, protection des hérissons, installations de nichoirs... L'un de ces projets s'est concrétisé le 7 février dernier, avec des plantations rue Dabilly (photo ci-contre). Preuve que la biodiversité est un sujet dont savent s'emparer les citoyens !



© Ville de Tours - F. Lafitte

CLASSEMENT

Grand-Théâtre : monument historique

Le classement de l'opéra au titre des monuments historiques par le ministère de la Culture, octroyé fin 2023, reconnaît le caractère exceptionnel de son patrimoine architectural. Il permet surtout à la municipalité d'envisager un programme de restauration conséquent pour l'édifice qui aura connu bien des péripéties depuis ses origines.

Le projet de Jean-Marie Hardion a été retenu en 1884 lors d'un concours pour la reconstruction du théâtre municipal.

TOURNAI

C'est à partir du XIX^e siècle que la municipalité cherche à ouvrir son théâtre pour s'affranchir des salles de spectacles privées qui se développent en ville. Elle rachète et fait démolir en 1868 l'édifice construit dans l'ancien couvent des Cordeliers, vendu comme bien national à la Révolution, à un dénommé Bucheron. La Ville de Tours confie la construction du nouvel édifice à l'architecte Léon Rohard. Le maire, Eugène Goüin, pose la première pierre le 4 janvier 1869. Le chantier est ralenti par l'occupation prussienne de 1870-1871 et l'inauguration a lieu le 8 août 1872. La façade de 56 mètres se compose d'un pavillon central qui s'ouvre

sur de nouvelles rues (Buffon et Corneille). Un groupe sculpté de Frédéric Combarieu symbolisant « *l'inspiration poétique entre la comédie et la tragédie* » surplombe une grande loggia. L'architecture est fortement inspirée de l'opéra Garnier à Paris. La salle de spectacle peut accueillir près de 1200 personnes. Malheureusement, à l'instar de nombreux théâtres de cette époque (Leeds, Brooklyn, Rouen, Paris, Lyon, Prague, Vienne...), il est victime d'un terrible incendie dans la nuit du 15 août 1883 après la représentation de « *Cendrillon ou la pantoufle merveilleuse* ». C'est à 4 h du matin que le concierge, réveillé par le bruit, donne l'alerte.

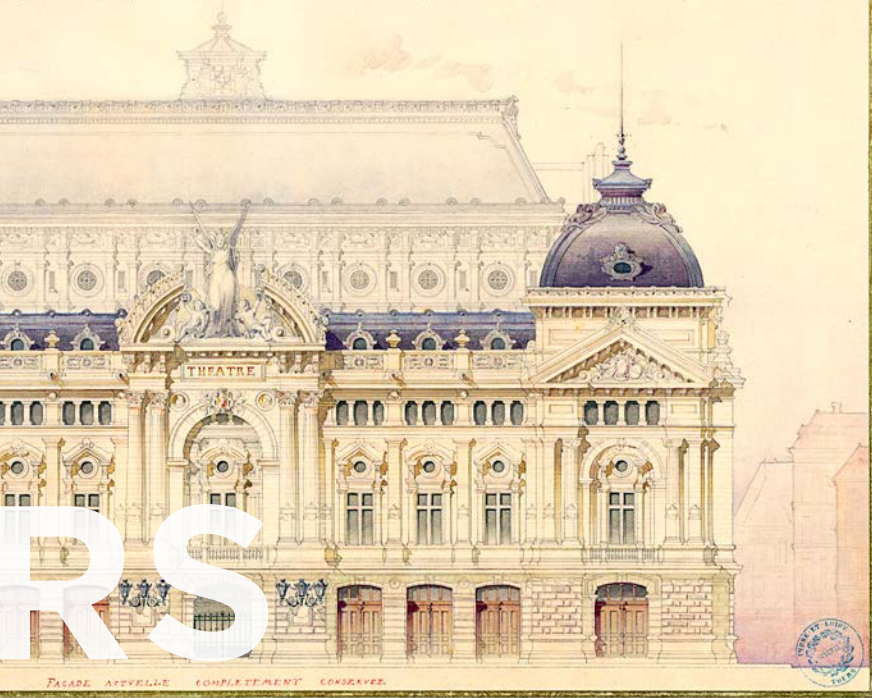
La façade est épargnée par l'incendie

Le récit du sinistre paraît dans le Journal d'Indre-et-Loire : « *La scène et la salle entière étaient en feu, présentant l'aspect d'un véritable four. Les flammes couraient de tous côtés, offrant un mélange bizarre de toutes les couleurs et prenant à chaque instant une nouvelle intensité, par suite de l'introduction de l'air extérieur, pénétrant violemment dans la salle, à mesure que les vitres se brisaient sous l'action de la chaleur. (...) Les galeries s'effondrèrent successivement, tombant au milieu de la salle, s'entassant les unes sur les autres et formant un effroyable foyer. (...) Bientôt la toiture et le lustre, dont le poids était énorme, tombèrent au milieu du brasier. À cet instant, une colonne immense de flamme s'éleva du sein de l'épouvantable fournaise. Chassée par un vent assez fort de l'ouest, elle se coucha au-dessus des maisons, presque jusqu'à la rue du Cygne, menaçant d'incendier la vaste agglomération de bâtiments situés entre cette rue et celle des Cordeliers.* » L'intérieur du théâtre municipal est entièrement détruit à l'exception de la salle des Pas perdus, de la salle de Concert et du foyer. La façade est épargnée et ne sera pas concernée par la reconstruction. La cause de l'incendie est inconnue.



↳ Rue Voltaire, sur la façade ouest, un vestige du couvent des Cordeliers, fondé en 1224.

FAÇADE SUR LA RUE DE LA SCELLERIE.



TOURS

FAÇADE AUVIELLE COMPLETEMENT CONSERVÉE.

1837

© Archives municipales de Tours 4M47

Un édifice ouvert à la visite

Le public peut découvrir les coulisses à l'occasion d'événements récurrents : « Tous à l'Opéra ! » le 4 mai ou lors des prochaines journées européennes du patrimoine les 21 et 22 septembre. Les visites mensuelles habituelles affichent complet jusqu'en juillet. Le Grand Théâtre participe cependant aux Journées européennes des Métiers d'Art et propose 8 visites d'une heure (20 personnes maximum) mardi 2 avril à 9 h 30, 11 h, 13 h et 14 h 30. Réservations en ligne uniquement.

operadetours.fr

Victor Laloux, candidat malheureux

La municipalité ne tarde pas à lancer un concours d'architectes pour la reconstruction. Le jury est présidé par Charles Garnier, concepteur de l'Opéra de Paris, qui doit départager 15 candidats. Le projet d'un jeune architecte tourangeau, Victor Laloux, n'est pas retenu. Jean-Marie Hardion est le lauréat en 1885. Contesté, il est remplacé par Stanislas Loison en 1887 (à l'origine des théâtres de la Renaissance et des Nouveautés à Paris ainsi que du théâtre de Cherbourg). Le théâtre reconstruit est inauguré le 23 novembre 1889. L'édifice est superbe. Le décor est somptueux et spectaculaire. Il est

peint par Georges Clairin qui mêle les gloires de la Touraine (Rabelais, Balzac, Trousseau...) et les allégories des arts du spectacle. La loggia, initialement ouverte en façade, est fermée par une baie vitrée aux boiseries d'ocre rouge. Le nouvel édifice est inscrit à l'Inventaire supplémentaire des monuments historiques en 1994. C'est en 2021 que la Ville de Tours, après avoir réalisé une étude patrimoniale révélant une grande valeur historique du bâtiment, a décidé de demander le classement de l'ensemble de l'immeuble au titre des monuments historiques.

Sources : archives municipales de Tours.



« L'opéra de Tours rejoint les 6 autres établissements lyriques classés en France. Notre priorité immédiate reste l'évolution du statut des musiciens de l'Orchestre symphonique. Il faudra ensuite établir un phasage des travaux à réaliser. Ils sont importants et les subventions de l'État et des collectivités pourraient s'élever jusqu'à 80 % grâce au classement. Je souhaite également que l'opéra ouvre encore plus grand ses portes au public en développant la fréquence des visites guidées. »

Christophe Dupin, adjoint délégué à la culture et aux droits culturels.



Le photographe Paul Rochas immortalise, depuis la scène, les débris après l'incendie du 15 août 1883.

©Archives municipales de Tours - P. Rochas 101F13.2.30



*Isabelle Saillenfest, présidente
de La Table de Jeanne-Marie*

La Table de Jeanne-Marie

De cœur à cœur

La Table de Jeanne-Marie, financée exclusivement par des dons, veille à la sécurité alimentaire de personnes en grande précarité. Hommage à ses bénévoles qui, depuis dix ans, la font tenir debout.

En 2014, nul n'était besoin d'être demandeur d'asile pour que la rue vous compte parmi ses naufragés mais, la guerre civile syrienne amplifiant leur nombre, il manquait d'un lieu à Tours pour les nourrir. Unis, Chrétiens Migrants, Réseau Éducation Sans Frontière (RESF), la Maison de Saint-Martin et Emmaüs 100 pour 1 furent les quatre pieds de cette commune planche de salut : *La Table de Jeanne-Marie* (TJM). Nœuds administratifs, fissures morales ou incendie, comme en juin dernier, allaient dès lors éprouver le bois dont elle était faite.

Sans toit fin 2017, après avoir échoué à devenir propriétaire de ses murs, la TJM n'a jamais cessé d'exister. « *Cet hiver-là, se rappelle Patrick Bourbon (RESF), 70 bénévoles se sont retrouvés place Neuve pour distribuer les repas qu'ils avaient préparés chez eux.* » Durant le confinement, contre vents et marées, « *nous étions les seuls à rester ouverts.* » Gymnase Paul-Racault, « *de cinquante couverts par jour nous sommes passés à deux cents : SDF, travailleurs sans papiers, migrants, mais aussi étudiants étaient accueillis sans condition.* » Applaudis hier, des soignants, suspendus et privés de tous revenus car non vaccinés, durent eux aussi, l'année suivante, s'en remettre à la fraternité de la TJM.

Garder son âme française

C'est sa faiblesse, mais aussi sa grandeur : cette fraternité ne produit pas plus de droit qu'elle ne se décrète. Pour Isabelle Saillenfest, présidente de la TJM, quand liberté et égalité s'abîment, elle permet de deviser « *de cœur à cœur* » et « *de garder son âme française* ». Si la TJM n'a elle-même jamais sombré, c'est en raison de la générosité des donateurs, d'un tissu associatif mobilisé et grâce à l'AMAC* Touraine qui, cédant une partie de ses locaux rue Febvotte, a rendu possible, après six mois d'errance, sa réouverture. Celle-ci eut lieu en 2018. C'était un 18 juin, tout un symbole pour qui estime que la compassion est « *un appel auquel*

on répond » et la solidarité, « *un acte d'amour et de résistance au nihilisme* ». Sur la brèche, toujours souriants, des visages anonymes « *prennent l'autre comme il est, l'écoutent d'égal à égal* » et se relaient librement trois fois par jour, sept jours sur sept, en cuisine ou en salle, accomplissant leur devoir sous le drapeau d'une et indivisible humanité.

Coordinateur du pôle social de la TJM, Damien Coiffard était le responsable rayons frais d'un hypermarché quand il a fait connaissance d'Isabelle, « *c'était au moment de la collecte des invendus alimentaires* (avant la loi Garot de 2016, ceux-là étaient rendus impropres à la consommation, ndlr). *Souvent invité, j'ai fini par me greffer à la TJM* », témoigne-t-il.

« Aux gens sans feu ni lieu »

Apprentissage du français, guitare, couture, hip-hop, théâtre, etc., « *des ateliers se font, se défont, raconte Damien. Rien n'est figé, tout est fluctuant selon les besoins du moment, et, quand on ne revoit plus certains habitués, on se dit que tout va bien pour eux. On ne peut pas s'attacher, mais, admet-il, il nous est arrivé de céder à l'émotion* » quand, parvenus à loger pour une nuit une famille avec femme et enfant, « *nous avons pleuré de joie avec elle* ». Il y a enfin des retours inattendus, comme cet homme descendu de banlieue parisienne avec des sacs de riz : « *C'était un ancien bénéficiaire qui voulait nous en faire don, pour nous remercier.* »

« *Auberge ouverte aux gens sans feu ni lieu* », la TJM emprunte à La Jeanne de Brassens (Jeanne Planche) l'idée que « *dans son cœur, en s'poussant un peu, reste encore une p'tite place* ». Le refrain bourdonne dans les têtes, des origines de la TJM, rue des Abeilles, à la rue Febvotte où dorénavant, compare Damien, « *elle fonctionne comme une grande ruche* », mais sans reine. « *Désignée d'office présidente car j'étais la seule à être domiciliée*

à Tours », Isabelle se considère elle-même comme une « *ouvrière* » parmi d'autres pour qui le miel de l'existence est dans l'entraide, refusant de « *passer à table* » pour parler de soi.

Trait d'union et de poésie

Apprend-on simplement par Christiane et Daniel Baudry, responsables de la Maison de Saint-Martin que « *la mère d'Isabelle, autrefois, avait lancé à Tours SOS Miam Miam dans le quartier du Petit Monsoudun* ». Pour eux, Isabelle figure ce trait d'union entre les époques et les sensibilités, certaines se revendiquant de Jeanne Planche, d'autres de la Bien Heureuse Jeanne-Marie de Maillé, « *pauvre au milieu des pauvres* ». « *Comme par miracle, par enchantement* », cette dernière est morte en l'an de grâce 1414, soit 600 ans pile avant la création de la TJM, et elle est née à Luynes, peut-être pour rappeler au temps présent qu'allée de Luynes au Sanitas œuvra longtemps Rose-Marie Merceron. Disparue en 2020, l'emblématique bénévole de Chrétiens Migrants confectionnait dans les 10 m² de sa cuisine de quoi nourrir quiconque frappait à sa porte ; les 100 m² de la TJM l'auraient rendue fière de ses « *enfants* », enchantée aussi de les savoir heureux pour une raison qu'Isabelle explique après y avoir réfléchi toute la nuit : « *Ce qui nous rend heureux à la Table de Jeanne-Marie, c'est d'abord quelque chose qui ne nous appartient pas, qui se crée, peut-être par nous, mais en tout cas sans nous, comme une fleur qui sort de terre sans qu'on l'ait même imaginée ou comme un cours d'eau à sec qui se met à couler à nouveau.* » Et Brassens, pour la rime, eut ajouté que « *par la façon qu'elle le donne* » cette Table fait « *ressembler son pain à du gâteau* » ; la fraternité n'y est jamais rassie, mais servie du jour en se tenant debout.

B.P.

*Association des Métiers de l'Art et de la Culture

SPORT

La Roue Tourangelle « bosse » pour la Touraine

Pour sa 22^e édition, le 24 mars prochain, la course cycliste, suivie par un million de téléspectateurs, propose un nouveau circuit et un final inédit rue Giraudeau.

Pour Éric Thomas, adjoint au maire délégué aux sports, « la Roue Tourangelle est l'événement sportif du printemps à Tours. Suivi par un million de téléspectateurs, c'est aussi un formidable outil de promotion de la Touraine. En somme, l'alliance de la performance sportive et de l'amour d'un territoire ». Sportivement, c'est toujours du très haut niveau, « avec 19 équipes dont 7 présentes au Tour de France et un circuit, assure Bernard Machefer, qui ne manque pas de difficultés ».

Les 35 bosses, avec des pentes de 9 à 12 %, exigeront de sacrés « coups de cul » pour les surmonter, comme celles de la Vallée de la Claise à partir de Preuilly, de Vaux à Boussay, des Reuilles à Chaumussay, du Grand Pressigny et des Barreaux à Barrou. À peine celles-ci digérées, l'arrivée sur Tours se présentera. Terminé, le circuit de 4 km qui permettait au peloton de revenir sur les plus audacieux : le circuit a été conçu cette année pour couronner les cyclistes les plus enclins à attaquer sans relâche au terme d'« une course de mouvement, digne d'une belle Ardennaise ».

La prime aux audacieux !

Le finish autour de 17 h 45 aura lieu rue Giraudeau, non plus boulevard Jean-Royer, les organisateurs anticipant, à partir de 2025, l'interdiction d'y accéder en raison d'une autre arrivée, celle de la ligne 2 du tram. Pour Bernard Machefer, « ce n'est pas un mal, d'autant



© Ville de Tours - F. Laiffie

Finie l'arrivée boulevard Jean-Royer : les coureurs débouleront rue Giraudeau.

que la rue Giraudeau propose une ligne d'arrivée plus large, plus spectaculaire, offrant aux caméras de télévision de meilleures angles pour saisir en plus grand toute l'émotion du moment ».

En traversant les vallées de l'Esves, de la Manse et sa cité du fromage, de l'Indre, et avant de rejoindre sa majesté la Loire, et le traditionnel secteur pavé le long du Cher (« Le Km en or »), la Roue Tourangelle offrira aux téléspectateurs de France 3 Centre-Val de Loire et Eurosport des images alléchantes avant que l'on connaisse celui qui succédera à l'Irlando-britannique Rory Townsend.

Une course cadet d'ampleur nationale

En amont de la Roue tourangelle comptant pour la 5^e manche de la Coupe de France FDJ, le Trophée Madiot réservé aux cadets est déjà un succès, le nombre d'inscrits augmentant, édition après édition. Ce sont ainsi 200 coureurs issus de toutes les régions de France qui, pour cette « Roue de l'Avenir », rejoindront la Touraine, avec leurs familles, ce qui, économiquement, se traduit par des retombées importantes, notamment pour les hôtels et les gîtes.



© Ville de Tours - F. Laiffie

La Roue, promoteur de la cyclomobilité

La Roue Tourangelle, c'est une course Pro, ce sont 600 bénévoles dévoués à sa réussite tout au long de son circuit, et de nombreux à-côtés, comme des randonnées vélo auxquelles s'inscrire (cf. www.larouetourangelle.com) et l'installation d'un village sur le site arrivée baptisé *Tours de selles avec la Roue* (à l'angle de la rue Giraudeau et la rue du Général Renault). Ouvert à partir de 12 h 30 avec possibilité de se restaurer sur place, ce village vous présentera des acteurs innovants de la cyclomobilité, comme Louis Cognault qui exposera deux types de vélos couchés ; Sylvain Burin et son triporteur pendulaire à assistance électrique qui lui sert de véhicule utilitaire ; Adrien Pitault, coursier cyclologisticien, employant plusieurs vélos-cargos pour assurer des livraisons éco-responsables jusqu'à 200 kg. Le Collectif Cycliste 37 aura son stand pour informer et sensibilisera aux bonnes pratiques du vélo.

PETITE ENFANCE

L'appétit culturel vient en naissant

Du 5 au 13 avril, la Ville de Tours lance l'opération *Les petits pots dans les grands* et multiplie les temps d'éveil et de créations dédiés aux 0-4 ans. Une trentaine de structures culturelles ont répondu à l'appel.



Danse et musique, spectacle immersif et sensoriel, salon de bébés lecteurs, heures du conte, courts métrages d'animation, conférences, etc., toutes celles et ceux qui contribuent à faire « grandir en humanité » votre bébé se sont passés le mot à l'appel de la Ville, et, pour lui, ont décidé de mettre « *les petits pots dans les grands* » une semaine durant.

Pour Christophe Dupin, adjoint au maire délégué à la culture, « *C'est aussi l'occasion de présenter aux parents qui l'ignorent qu'une offre culturelle est spécialement dédiée à Tours aux tout-petits tout au long de l'année. Autour de l'Espace Jacques-Villeret et de sa responsable Marité Clair, s'est structuré depuis 15 ans tout un écosystème culturel qui est très attaché à répondre à l'immense enjeu de société qu'est l'éveil culturel et artistique des 0-4 ans* ». La société des écrans et de la vitesse ayant réduit le temps d'interaction entre le tout-petit et ses parents, « *nous devons créer, pour eux, la possibilité de ralentir, de partager un moment particulier. C'est une manière de lutter contre les inégalités dans l'accès à certaines pratiques culturelles et artistiques essentielles pour grandir comme la lecture.* » Bien sûr, pour qu'il y ait des lectures, des spectacles, des temps d'évasion, il faut soutenir les médiateurs et les

« **Le tout-petit nous invite à cette écoute captive, à « être avec », à retrouver une forme de spontanéité dont lui seul a le secret.** »

Quentin Police, directeur artistique et thérapeute de la Cie Melodiam Vitae

artistes qui les conçoivent. La Ville de Tours s'y emploie et accueille en résidence la Cie Melodiam Vitae dont le directeur artistique Quentin Police est thérapeute de formation. Il sait lui-même combien « *l'acte artistique génère un impact positif, un mieux-être chez l'enfant* », et il se trouve ravi de peaufiner à Tours Mira Mundi « *un spectacle immersif conçu comme une fresque vivante, une aventure sonore, graphique et poétique au sein d'un monde imaginaire pop-up qui naît et prend vie en temps réel.* » Sa compagnie présentera un avant-goût de ce spectacle en construction à travers un parcours sensoriel à découvrir le samedi 13 avril (9 h 30-11 h 15/15 h 45-17 h 45 salle Violette) à l'Espace Jacques-Villeret. Au même endroit, se tiendront ce jour-là bien d'autres prétextes à tout comprendre des besoins culturels de votre tout-petit.

Temps forts de la semaine

Nombreux sont les moments à partager avec votre enfant cette semaine du 5 au 13 avril un peu partout en ville. Tous sont à retrouver sur www.tours.fr (rubrique Tours Intense). À signaler toutefois :

- L'installation artistique *La Maison* de la Cie La Générale des Mômes le 6 avril (10 h /12 h et 15 h-17 h 30) au CCCOD.
- Le spectacle « *fil rouge* » d'Alix Debien, *Il était une fois, deux mains, des instruments et une voix* le 7 avril à 16 h au Bateau ivre, le 9 avril à 10 h au Centre de Vie du Sanitas et le 13 avril à 17 h à l'Espace Jacques Villeret.
- Des courts-métrages d'animation de divers réalisateurs en dessins, marionnettes, papiers découpés aux Studio le 7 avril à 16 h.
- Au musée des Beaux-Arts, le 8 avril (10 h-10 h 45), l'animation « *Et si les œuvres du musée pouvaient chanter, quelles comptines nous glisseraient-elles à l'oreille ?* » Ou comment, par la musique, découvrir sa première œuvre d'art.
- La journée familiale du 13 avril en clôture avec le



© Ville de Tours - V. Liorit

spectacle « *comptines en partage* » de Karl Bonduelle de la Cie ReBonDire, « *Le sport des poussins* » de la Cie Cincle Plongeur d'Anne-Laure Rouxel et un salon du livre pour les bébés lecteurs.

ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

Tours, « Cité des dames »

Inaugurée ce 8 mars, journée internationale des droits des femmes, l'exposition reconnue d'intérêt national *Le Sceptre et la Quenouille* met en lumière au Musée des Beaux-Arts le rôle des femmes entre la fin du Moyen Âge et la Renaissance.

Deux ans et demi de travail ont été nécessaires pour concrétiser l'exposition *Le Sceptre et la Quenouille, être femme entre le Moyen Âge et la Renaissance*. Depuis *Tours 1500, capitale des arts* (2012) et *Martin de Tours, le rayonnement de la Cité* (2017), jamais le musée des Beaux-Arts, dirigé par Hélène Jagot, ne s'était engagé dans un projet culturel et scientifique d'une telle envergure, par le volume des œuvres mobilisées et le prestige des institutions associées, récompensé par l'obtention du label « Exposition d'intérêt national » délivré par le Ministère de la Culture. Parmi la quarantaine d'établissements prêteurs, valorisant la richesse de leurs collections, figurent le musée du Louvre, la Bibliothèque Nationale de France (BnF), le musée de Cluny (musée national du Moyen Âge), le musée national de la Renaissance (Château d'Écouen) ou les châteaux de Versailles et de Trianon.

« *Tout ce qui valorise les femmes est féministe, assume Hélène Jagot. Le Sceptre et la Quenouille l'est donc de fait. Pourtant, l'exposition n'est pas militante ; on ne tordra pas des données scientifiques pour faire dire que des femmes luttèrent déjà contre le patriarcat, concept qui n'aurait eu aucun sens pour elles comme il leur était inenvisageable d'imaginer qu'il puisse exister un jour une société sécularisée qui pense sans Dieu.* »

Une exposition à voir, à écouter et à conserver



Si un effort notable d'accessibilité (audio et audiovisuels) et de médiation culturelle a été accompli pour que les œuvres présentées se trouvent comprises par le plus large public, le catalogue de l'exposition (éd. In Fine) n'est

pas en reste. Dirigé par les deux commissaires de l'exposition, Elsa Gomez, conservatrice du patrimoine au musée des Beaux-arts de Tours, et Aubrée David-Chapy, agrégée et docteure en histoire moderne, il mérite d'être largement salué.



Pavane à la cour de Henri III (1581-1582), huile sur toile.

Christine de Pizan, ou l'humanisme au féminin

Pourtant, ce cadre de pensée n'empêcha pas que s'engagent de vifs débats sur la nature et la condition féminine, et l'exposition se devait de « réveiller », entre autres, le souvenir de Christine de Pizan (1364-1430), laquelle n'acceptait pas qu'on réduise les femmes à leur berceau et à leur quenouille, alors que *Le Roman de la Rose* écrit par deux hommes (Guillaume de Lorris et Jean de Meung) distillait ses enseignements sur l'art d'aimer aux forts parfums de misogynie. Aussi proche du « Sceptre » (la cour du Roi) que pétrie d'idéal chrétien, Christine se sera moins piqué le doigt à la « Quenouille » qu'elle n'aura, sa vie durant, cherché querelle à ceux qui déniaient au féminin d'être considéré comme l'égal du masculin en capacité et en dignité.

Dans *La Cité des Dames* (1405), imaginant une forteresse métaphorique contre la misogynie, elle devançait de six siècles les pourfendeurs des « stéréotypes de genre » : « *Si, écrivait-elle, c'était la coutume d'envoyer les petites filles à l'école et de leur enseigner méthodiquement les sciences, comme on le fait pour les garçons, elles apprendraient et comprendraient les difficultés de tous les arts et toutes les sciences tout aussi bien qu'eux.* » Et Christine, d'appuyer sa démonstration en citant nombre de femmes illustres. Motivant les femmes à s'intéresser aux affaires de leurs maris, elle s'est enfin érigée contre les violences pouvant leur être faites, recourant à des figures de l'antiquité païenne pour le moins radicales telles qu'Hippo ou Polyxène, ayant préféré la mort plutôt que subir « *un outrage si ignominieux* » que le viol et l'esclavage.

L'humanisme au féminin

Grâce aux prêts de manuscrits médiévaux de la BNF, très rarement exposés en raison de leur fragilité, Christine de Pizan reparaît par deux fois dans l'exposition qui ne peut se résumer à son seul personnage. « *Être femme entre le Moyen Âge et la Renaissance* » – sous-titre de l'exposition – revêt bien d'autres dimensions que politiques.



© Versailles, musée national des châteaux de Versailles et de Trianon, MV 5636

Princesses, nobles et bourgeoises, commerçantes et paysannes, riches et pauvres, heureuses et malheureuses, au pouvoir ou au travail, épouses ou veuves, réelles ou imaginaires sont rétablies dans les complexes réalités du couple, du quotidien, du travail, des fantasmes, de la guerre, de la mise en scène de leur propre pouvoir. En témoignent peintures, sculptures, gravures, objets d'art, manuscrits, livres, objets archéologiques ou documents d'archives présentés ici.



Ambrosius Benson (d'après),
Judith et Holopherne
1530-1533

« La rue est aussi à nous » s'expose !



Depuis 2020, 88 % des nouvelles dénominations d'espaces publics tourangeaux rendent hommage à des femmes. C'est heureux tant celles-ci faisaient figure d'intruses (moins de 5 % des rues à Tours reconnaissent l'importance d'une femme en particulier à travers ses actions, son œuvre, son destin exemplaire).

En lançant il y a quatre ans la grande consultation « La rue est aussi à nous », la Ville de Tours s'est attaquée à cette insidieuse invisibilisation, avec la complicité des habitants eux-mêmes. Une liste de cinquante « illustres inconnues » a ainsi été établie. Les récits de leur vie font l'objet d'une exposition itinérante. Point de départ : le péristyle de l'Hôtel de Ville (du 8 au 13 mars, entrée gratuite).

Quand on cherche les femmes, on les trouve, elles sont partout et leur rôle justifie l'ironie de l'historienne Michelle Perrot s'interrogeant en 1974 : « *Les femmes ont-elles une histoire ?* » Car, il y a un demi-siècle seulement, elles demeuraient encore les grandes oubliées de la recherche historique. L'exposition, qui s'appuie sur les avancées scientifiques réalisées depuis, éclaire ainsi, de la plus belle manière – par les beaux-arts – une époque où l'on glorifiait des chevalresses en pleine guerre de Cent Ans, qui savaient monter à cheval et manier l'épée et dont la plus illustre s'appelait Jeanne d'Arc (mise au bûcher en 1431). Le seul hommage écrit qu'on rendit à celle-ci de son vivant fut un poème composé in extremis en 1429 par une femme retirée dans un couvent, voyant en cette jeune fille de 16 ans venant de prendre Orléans aux Anglais l'accomplissement de ses propres combats passés : cette femme était... Christine de Pizan ! qui s'éteindra l'année suivante, sans avoir à souffrir d'apprendre, en 1431, qu'on a brûlé vive la Pucelle. Si le terme n'était pas anachronique, on louerait cette « sororité ».

Destinée à défendre les femmes

C'est à Tours que Jeanne d'Arc reçut son armure et c'est à Tours qu'une exposition devait faire le siège, par l'archive, l'art et la connaissance, des grands oublis de l'Histoire. « La Révolte des Frondeuses » au XVII^e siècle (celui de Louis XIV) n'est pas étrangère à l'effacement des femmes devenues ennemies du Pouvoir absolu. Éloignées du « sceptre » et renvoyées à leur « quenouille », elles devaient laisser aux hommes la tâche de broder « leurs » récits au masculin.

... Le Sceptre & la Quenouille - Être femme entre Moyen Âge et Renaissance à découvrir jusqu'au 17 juin prochain. mba.tours.fr

LAMARTINE

Un projet d'habitat inclusif pour les seniors

Les associations Agévie et Soliha développent des lieux de vie où les seniors conservent leur autonomie. Elles vont ouvrir au printemps une résidence au 41 rue Georges-Courteline qui fait l'intermédiaire entre le domicile et une structure d'hébergement classique pour des plus de 65 ans, seuls ou en couple. Le bâtiment de 185 m² a subi une lourde réhabilitation pour y aménager 6 appartements T2, des bureaux, une buanderie, des espaces de convivialité mais aussi un accueil de jour destiné à des seniors en perte d'autonomie, en besoin social et d'accompagnement spécifique. Ce dispositif permet un répit pour les proches aidants.

... agevie.fr



© Ville de Tours - F. Laiffie



© Ville de Tours - F. Laiffie

BEAUJARDIN - JOLIVET - BORDS DU CHER

Tours Habitat rénove les cités-jardins

Le bailleur engage, jusqu'en mars 2025, d'importants travaux de réhabilitation énergétique sur les résidences Jolivet, Beaujardin et Bords du Cher (181 logements). Le gain espéré après les travaux est estimé à un peu plus de 50 %. Les logements atteindront presque tous l'étiquette C (ils sont aujourd'hui classés E). L'isolation par l'extérieur (fibre de bois en façade) est privilégiée pour ne pas diminuer la superficie des pièces. Les chantiers porteront sur les façades, menuiseries et serrureries extérieures, la couverture, le chauffage, la ventilation et, le cas échéant, la salle de bains, les sanitaires, la cuisine et l'électricité. La hausse des loyers à l'issue des travaux doit être compensée par une baisse de la consommation du gaz. L'opération bénéficie de fonds européens dans le cadre du plan France Relance.

... tours-habitat.fr

ROCHEPINARD

Des logements d'urgence au CTRO



Patrice Latron, préfet, François Ferrisse, président d'Entraide & Solidarités, et Emmanuel Denis, maire dans une chambre du CTRO.

© Ville de Tours - F. Laiffie

Le Centre Technique Régional Omnisports (CTRO), rue Jules-Ladoumègue, accueille jusqu'au 2 avril un centre d'hébergement d'urgence d'une capacité de 80 personnes grâce à l'action de l'État (qui finance à hauteur de 168 000 €), de la Ville de Tours (propriétaire) et du Tours FC (qui occupe

les lieux). Les consignes du préfet sont claires : les femmes et les enfants sont prioritaires. L'équipement soulage le dispositif d'accueil d'urgence en libérant des places au gymnase municipal des Fontaines, mis à disposition pour l'hiver. Le CTRO propose des chambres avec sanitaires, offre des espaces pour l'aide aux devoirs (les enfants sont scolarisés) et un réfectoire pour les repas. Le suivi social, assuré par Entraide & Solidarités (qui gère le 115) et la Croix-Rouge, s'attache à accompagner les familles vers une solution durable d'hébergement.

... entraide-et-solidarites.fr

2 LIONS

Concerts : rendez-vous aux Jeudis'Zik

La Ville reprend ses concerts gratuits aux Granges Collières (53 av. Portalis) le 1^{er} jeudi du mois. Prochains concerts le jeudi à 19 h : 7 mars avec le duo Vibracello qui chante Barbara (vibraphone et violoncelle), 4 avril avec Love Endeavor (jazz swing) et la classe de guitare du CRR, 2 mai avec Didier Rousseau Trio (chanson française), 6 juin, Tous en Scène avec La Ciguë (bal païen), 4 juillet avec Washing Line (blues-rock des années 70), 5 septembre avec Bazlab (pop-rock), 3 octobre avec Doc, Yéyé et Ripou (folk rock urbain) et le 7 novembre avec le flamenco de la Cécilia.

... Réservation conseillée (gratuit) au 02 47 21 65 16 et agenda.culturel.tours@gmail.com



BLANQUI

Les particules ultrafines surveillées

L'observatoire de la qualité de l'air en Centre-Val de Loire, Lig'Air, surveille depuis janvier les particules ultrafines (PUF) à la station de mesure de l'avenue Pompidou. Ces PUF (inférieures à 100 nm) sont un « *polluant prioritaire dont le suivi doit être renforcé* », indique l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail. Elles pénètrent profondément dans l'organisme et sont néfastes pour la santé. Si des particules « plus grosses » telles que les PM2,5 et PM10 (5 à 20 fois plus petites qu'un cheveu !) sont déjà contrôlées et concernées par des seuils réglementaires, l'État n'impose, pour l'instant, qu'une surveillance des PUF et de leur source d'émission.

... ligair.fr



© Ville de Tours - F. Laffite

2 LIONS

L'urbanisation de l'îlot Jean-Carmet

La Ville de Tours a confié à la Société d'équipement de la Touraine l'aménagement des 2 Lions en 1990. Avec l'appel à projets pour la commercialisation des derniers lots, situés de part et d'autre de la rue Jean-Carmet (photo), le quartier termine son urbanisation. Les parcelles concernées s'étendent sur 25 000 m² et le programme porte sur 5 000 m² de bureaux et 20 000 m² de logements répartis équitablement entre logements libres, accession sociale et locatif social. Des espaces publics paysagers sont prévus (avec 25 à 30 % minimum de pleine terre). L'appel à projets demande aux promoteurs des objectifs ambitieux : réglementation énergétique 2028 ou température maximale intérieure de 26 °C l'été sans climatisation. Les lauréats seront désignés fin 2024.



© Ville de Tours - F. Laffite

MONCONSEIL

La salle de quartier enfin ouverte

Le 16 janvier dernier, Nicolas Zelisko, le président de l'association de quartier l'Asso Monconseil, créée en 2018, avait le sourire. Emmanuel Denis, le maire et le directeur de Tours Habitat, Grégoire Simon, des élus et des habitants étaient présents pour inaugurer la nouvelle salle de quartier (21 rue Daniel-Mayer), au rez-de-chaussée d'une résidence de Tours Habitat. La demande d'un

lieu de vie au bénéfice du quartier était forte. La mairie a réalisé des travaux d'aménagement intérieur pour 169 000 € (cuisine sur mesure et mobilier sur roulettes). Des activités s'y déroulent (Qi Gong, jeux de société seniors et tous publics...) et vont se développer en fonction des bonnes volontés.

... [programmation sur : assomonconseil.jimdo.free.com](http://programmation.sur:assomonconseil.jimdo.free.com)

2024 : continuer à répondre aux enjeux actuels et futurs

En ce début d'année, notre équipe a encore accru sa présence sur le terrain pour présenter son bilan de mi-mandat. Cérémonies de vœux dans les différents quartiers, présence sur les marchés, porte-à-porte... Nous remercions sincèrement l'ensemble des citoyens pour leurs retours précieux et enthousiastes sur les politiques menées depuis 2020.

Notre équipe aborde 2024 avec un esprit positif et déterminé, pour continuer à transformer la ville avec vous.

Le Conseil Municipal du 19 février a adopté un budget historique. Le niveau d'investissement annuel de la Ville atteint 45 millions d'euros. Tours va ainsi pouvoir continuer sa nécessaire transition vers plus de résilience, de solidarité, et de dynamisme.

Cet investissement record se fait en parallèle d'une dette désormais maîtrisée : en 2026, le "mur de la dette" et ses très lourds remboursements d'emprunts, sera franchi.

Inauguration de la nouvelle école Jean de La Fontaine à Tours-Nord, raccordements au réseau de chaleur de la ville, début du déploiement du schéma cyclable, travaux de construction de la nouvelle cuisine centrale...l'année 2024 sera riche en projets innovants pour continuer à améliorer la qualité de vie du quotidien et préparer l'avenir.

Réussir la transition c'est aussi accompagner et visibiliser les enjeux sociétaux d'aujourd'hui et de demain. La Ville a ainsi déjà féminisé de nombreux noms de rues et proposera à l'occasion du 8 mars, journée de lutte pour les droits des femmes, un programme culturel riche sur ce sujet.

Pour joindre le groupe ou prendre rendez-vous :
majorite@ville-tours.fr

facebook.com/toursencommunmajo/
toursencommun.fr

RENCONTREZ VOS ÉLUS ET ÉLUES



Alice Wanney,
Adjointe au maire chargée des ressources humaines, des relations avec les représentants du personnel, de la politique alimentaire et de la Cité internationale de la gastronomie : en mairie **sur rendez-vous** au 02 47 21 67 29
s.jeufrault@ville-tours.fr



Franck Gagnaire,
Adjoint au maire chargé de l'éducation, de la petite enfance et de la vie étudiante : en mairie **sur rendez-vous** au 02 47 21 64 29
m.moulun@ville-tours.fr



Marie Quinton,
Adjointe au maire chargée du logement, de la politique de la ville et de la lutte contre l'exclusion : tél. 02 47 21 64 29
m.moulun@ville-tours.fr / **sur rendez-vous** au Centre de Vie du Sanitas les vendredis matin, tous les 15 jours, de 10 h à 12 h



Frédéric Miniou,
Adjoint au maire chargé des finances et des marges de manœuvre, des investissements productifs et du conseil de gestion **sur rendez-vous** au 02 47 21 65 60
s.hadad@ville-tours.fr



Cathy Savourey,
Adjointe au maire chargée de l'urbanisme, des grands projets urbains et de l'aménagement des espaces publics : en mairie **sur rendez-vous** au 02 47 21 67 29
s.jeufrault@ville-tours.fr



Christophe Dupin,
Adjoint au maire chargé de la culture et des droits culturels : **sur rendez-vous** au 02 47 21 63 40
m.ruggio@ville-tours.fr



Catherine Reynaud
Adjointe au maire chargée de la vie associative, de la cohésion territoriale, des affaires juridiques et de la commande publique : **sur rendez-vous** au 02 47 21 65 60
s.hadad@ville-tours.fr



Iman Manzari,
Adjoint au maire chargé du commerce, de l'artisanat, des congrès, foires et marchés, des manifestations commerciales et du matériel de fêtes : en mairie **sur rendez-vous** au 02 47 21 63 40 – m.ruggio@ville-tours.fr



Philippe Geiger,
Adjoint au maire chargé de la tranquillité publique, de la police de proximité, de la sécurité civile et de la laïcité : en mairie **sur rendez-vous** au 02 47 21 63 40 – m.ruggio@ville-tours.fr



Élise Pereira-Nunes,
Adjointe au maire chargée de l'égalité des genres, de la lutte contre les discriminations, des relations internationales, des réseaux de villes et de la francophonie : en mairie **sur rendez-vous** au 02 47 21 64 29
m.moulun@ville-tours.fr



Éric Thomas,
Adjoint au maire chargé des sports : en mairie **sur rendez-vous** au 02 47 21 65 60 – s.hadad@ville-tours.fr



Annaelle Schaller,
Adjointe au maire chargée de la démocratie permanente, du budget participatif, de la citoyenneté et du conseil municipal des jeunes : en mairie **sur rendez-vous** au 02 47 21 65 60 – s.hadad@ville-tours.fr



Martin Cohen,
Adjoint au maire chargé de la transition écologique et énergétique : en mairie **sur rendez-vous** au 02 47 21 67 29
s.jeufrault@ville-tours.fr



Rachel Moussouni,
Adjointe au maire chargée de l'action sociale, de la santé, de l'autonomie et des solidarités intergénérationnelles : en mairie **sur rendez-vous** au 02 47 21 64 29
m.moulun@ville-tours.fr



Betsabée Haas,
Adjointe chargée de la biodiversité, de la nature en ville, de la gestion des risques et de la condition animale : en mairie **sur rendez-vous** au 02 47 21 67 29
s.jeufrault@ville-tours.fr



Oulématou Ba-Tall,
Adjointe au maire chargée de la communication interne, de l'administration générale, du recensement, de l'état civil et de la formation du personnel : **sur rendez-vous** en mairie au 02 47 21 65 60
s.hadad@ville-tours.fr



Delphine Dariès,
Conseillère municipale déléguée aux politiques intergénérationnelles, à l'habitat et à la qualité de vie des seniors : en mairie **sur rendez-vous** en écrivant à d.daries@ville-tours.fr



Armelle Gallot-Lavallée,
Conseillère municipale déléguée à la mise en place du système vélo, aux aménagements transitoires, au code de la rue, à la sécurité routière et aux mobilités de proximité : en mairie **sur rendez-vous** au 02 47 21 67 29
s.jeufrault@ville-tours.fr



Jean-Patrick Gille :
Conseiller délégué aux enjeux de la métropolisation et aux relations avec les autres collectivités
jp.gille@ville-tours.fr

Tours Nord-Ouest



Bertrand Renaud,
Adjoint de quartier, chargé des archives municipales et du patrimoine : sur rendez-vous à la mairie du Beffroi au 02 47 54 55 17 ou en mairie au 02 47 21 63 40
m.ruggio@ville-tours.fr

Tours Nord-Est



Thierry Lecomte,
Adjoint de quartier, chargé de l'emploi, de l'insertion et de la formation professionnelle, des relations avec les établissements d'enseignement supérieur : sur rendez-vous à la mairie de Sainte-Radegonde au 02 47 21 63 43 ou en mairie au 02 47 21 64 29
m.moulun@ville-tours.fr

Tours Centre Ouest



Christine Blet,
Adjointe de quartier, chargée de l'éducation populaire, de la lecture publique et des tiers-lieux, en mairie sur rendez-vous au 02 47 21 63 40
m.ruggio@ville-tours.fr



Christopher Sebaoun,
Conseiller municipal délégué à la Loire et au Cher, à la préservation du patrimoine et des ressources aquifères : sur rendez-vous en écrivant à c.sebaoun@ville-tours.fr

Tours Centre Est



Anne Bluteau,
Adjointe de quartier, chargée de la prévention de la délinquance, des affaires militaires et protocolaires : en mairie sur rendez-vous au 02 47 21 63 40
m.ruggio@ville-tours.fr



Anne Désiré,
Conseillère municipale déléguée à la démocratie permanente sur rendez-vous en écrivant à a.desire@ville-tours.fr

Tours Sud



Florent Petit,
Adjoint de quartier, chargé des services publics de proximité et de l'accès aux biens communs : mairie annexe des Fontaines. Tél. 02 47 74 56 03 – mairie-dequartier@ville-tours.fr ou en mairie centrale sur rendez-vous au 02 47 21 64 29
m.moulun@ville-tours.fr



Maxence Brand,
Conseiller municipal délégué auprès de Florent Petit, mairie annexe des Fontaines. Tél. 02 47 74 56 03
mairie-dequartier@ville-tours.fr

TOURS NOUS RASSEMBLE

Promesses en l'air et quotidien négligé

Sous la houlette d'Emmanuel Denis, la mairie semble maintenir le quotidien des Tourangeaux relégué au second plan. Trois faits concrets nous l'illustrent :

- Extinction des lampadaires : Priver toute la ville de lumière de 1 h à 5 h du matin est tout simplement inadmissible. Opter pour des LED aurait été plus judicieux économiquement, plus sûr, et aurait rendu la vie plus agréable aux habitants. Le coût estimé du «relampage» (terme utilisé pour le changement d'ampoules) à 18 millions d'euros est considéré comme excessif, alors qu'en parallèle, 75 millions d'euros sont alloués aux pistes cyclables. L'investissement aurait été pourtant rapidement amorti grâce aux économies d'énergie réalisées et semble tout aussi important.
- État des rues : Bien que le budget voirie ait triplé durant le mandat précédent, permettant la remise en état de 100 rues par an, cette dynamique s'est inversée et le nombre de rues accidentées est aujourd'hui inacceptable.
- Gestion des déchets : L'unité de valorisation des déchets aurait pu transformer nos déchets ménagers en une source d'énergie abordable pour tout le nord de Tours. Malgré cela, la municipalité n'a pas su traiter ce sujet en quatre ans. Face à un nouveau blocage, Emmanuel Denis a évoqué l'implantation sur le site de l'aéroport, sans aucune consultation ni étude préalable.

La mairie semble davantage préoccupée par des projets coûteux, constamment reportés, que par les problèmes du quotidien des citoyens.

Christophe Bouchet, Marion Cabanne, Romain Brutinaud, Alexandra Schalk-Petitot

Pour joindre le groupe ou prendre rendez-vous :

groupe.toursnousrassemble@ville-tours.fr - 02 47 21 66 02

Tours nous rassemble, mairie de Tours, 1 à 3 rue des Minimes

Facebook : <https://www.facebook.com/Toursnousrassemble>

Twitter : <https://twitter.com/ToursNRassemble>

YouTube : <https://www.youtube.com/@toursnousrassemble>

TOURS, MA VILLE

Quartier de l'Europe, pourquoi casser quelque chose qui marche ?

L'équipe de l'Espace Loisir Jeunes a appris avec stupéfaction que la Ville envisageait de la remplacer par une équipe extérieure, suite à une indiscretion d'un élu, alors même que les membres de cette équipe avaient su éviter que l'espace loisirs ne soit la proie des émeutes de juin 2023.

L'Espace Loisir Jeunes est un pilier de la communauté du quartier de l'Europe. Les actuelles équipes ont prouvé leur efficacité et accueillent, orientent et travaillent avec les jeunes et leurs parents tout en bénéficiant de la confiance des familles et des écoles.

La volonté de la Ville de confier la gestion à des acteurs extérieurs est incompréhensible.

Une forte mobilisation des habitants, travailleurs locaux, professeurs et acteurs du terrain témoigne de l'importance de ces équipes dans la vie du quartier avec le recul d'un service public de proximité.

De surcroît, le projet d'extension de l'Espace Loisir Jeunes aux Tourettes est également menacé par cette même logique. Confier ces espaces à des acteurs extérieurs est une erreur manifeste. On ne peut pas sacrifier la sécurité et le vivre-ensemble de tout un quartier sur l'autel de l'économie.

Cette situation révèle une stratégie récurrente de la part de la Ville : décider en coulisses, sans consultation ni collaboration avec les parties concernées.

Affiwa Métreau, Céline Delagarde, Mélanie Fortier, Bertrand Rouzier

Pour joindre le groupe ou prendre rendez-vous :

groupe.toursmaville@ville-tours.fr

Tours, ma ville : Mairie de Tours, 1 à 3 rue des Minimes

LES PROGRESSISTES

Les nouveaux coups de force du maire

Le maire et sa majorité continuent à prendre des mesures néfastes pour nos concitoyens sans en débattre en conseil, ni en commission municipale : fermeture de l'Espace Public Jeunesse de Tours Nord qui fonctionnait pourtant très bien au profit d'un opérateur privé, extinction de l'éclairage public dans presque tous les quartiers de la ville entre 1 h et 5 h du matin, et, dernièrement, extension du stationnement payant dans le quartier Colbert.

Résultat : les pétitions continuent de pleuvoir sur notre ville. Le maire, lui, fait toujours la sourde oreille. Le sort de ses administrés, les drames de la vie quotidienne que cela engendre ne l'intéressent pas.

Les principales raisons de ces mesures drastiques sont en réalité toutes financières : après avoir jeté l'argent par les fenêtres par des recrutements inconsidérés, après avoir fait paraître, avec nos impôts locaux, un bilan mi-mandat de 80 pages en papier glacé pour faire l'apologie du maire et de son équipe, il devient urgent de faire des économies et trouver de nouvelles recettes.

Recourir brutalement au stationnement payant dans le secteur Colbert-Cathédrale pour, soi-disant, en faire bénéficier le commerce local aujourd'hui tant menacé, est un leurre qui ne trompe personne. Les résidents sont eux vent debout, supportés par une pétition aujourd'hui de plus de 1600 personnes. Et on les comprend : ils devront aller se garer loin de chez eux ou payer 300€ par an sans garantie de trouver une place.

Ce manque d'approche globale et ces décisions prises sans concertation et dans l'urgence sont décidément la marque de fabrique de cette majorité municipale !

Benoist Pierre, Pierre Commandeur, Barbara Darnet-Malaquin

Pour joindre le groupe ou prendre rendez-vous : groupe.lesprogressistes@ville-tours.fr

AVEC VOUS POUR TOURS

Nous avons décidé de créer un nouveau groupe d'opposition de droite et du centre droit. Nous sommes tous les trois des élus de conviction, engagés et qui privilégient la proximité. Notre expérience acquise à la mairie de Tours lors du mandat précédent et depuis dans d'autres responsabilités étroitement liées à notre Ville : Cécile Chevillard et Olivier Lebreton en qualité de Vice-présidents du Conseil départemental d'Indre-et-Loire, Thibault Coulon en tant que Vice-président de notre Métropole, garantit notre engagement et le sérieux que nous mettons au service de notre Ville.

Nous ne serons pas une opposition systématique car nous croyons que ce n'est pas ce que souhaitent les Tourangelles et les Tourangeaux. Nous serons une opposition vigilante et active dans son travail, proche des habitants et à l'écoute de leurs préoccupations.

Nous sommes évidemment ouverts aux échanges avec les autres groupes d'opposition car nous avons la conviction profonde que l'intérêt de notre ville doit primer sur nos différences, que ce qui nous unit est plus fort que ce qui nous sépare, et que notre ville mérite mieux.

Olivier Lebreton, Président, Cécile Chevillard, Thibault Coulon

8 MARS JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES

Tours redonne leur place aux
femmes qui font l'Histoire !



LA RUE
EST AUSSI
À NOUS !

Découvrez l'exposition
du 6 au 13 mars 2024
Péristyle - Hôtel de Ville